

Groupe CSS

Rapport sur la durabilité 2024



Sommaire

Avant-propos	3
Les indicateurs de durabilité en un coup d'œil	4
Introduction	5
A propos de ce rapport	5
Bref portrait	5
La chaîne de création de valeur	6
Parties prenantes de la CSS	7
Approche de la CSS	9
Dimensions de la durabilité	9
Analyse de matérialité	10
Survol des thèmes pertinents	11
Risques liés à la durabilité	12
La stratégie en matière de durabilité	14
Gestion d'entreprise	15
Conseil d'administration et direction générale du Groupe	15
Ethique, compliance et intégrité	15
Gestion des risques	17
Système de santé	18
Participation de la CSS à la politique suisse de la santé	19
Promotion de l'innovation par des initiatives collaboratives	20
Recherche et enseignement	21
Individus et santé	22
Activité principale	22
Prestations de santé	23
Engagement social	24
Collaboratrices et collaborateurs	25
Culture et valeurs	25
Gestion de la santé en entreprise	25
Diversité et inclusion	26
Formation initiale et continue	29
Recrutement et onboarding	29
Environnement et climat	30
Consommation de ressources	30
Emissions de gaz à effet de serre	31
Plan de transition	36
Index de contenu GRI et CO	38

Avant-propos

Nous avons le plaisir de vous présenter le rapport sur la durabilité 2024 de la CSS.

La CSS aide les personnes à rester en bonne santé, à guérir ou à vivre avec une maladie. Nous assumons la responsabilité de la société et de l'environnement qui rend notre vie possible. Nous sommes également responsables de nos assurées et assurés.

Notre engagement en matière de durabilité s'articule autour de cinq domaines principaux: «Gestion d'entreprise», «Système de santé», «Individus et santé», «Collaboratrices et collaborateurs», «Environnement et climat».

Pour la CSS, les activités et l'engagement en matière de durabilité sont déjà une réalité à de nombreux égards. Nous faisons preuve d'une grande efficacité dans la gestion de notre activité principale, avec un niveau qualitatif élevé. Notre action économique est basée sur les principes de la responsabilité sociale et écologique.

La santé de nos clientes et de nos clients est au centre de nos préoccupations. Dans le dialogue avec les parties prenantes de tout le secteur de la santé, nous nous engageons pour un accès illimité à l'avenir à des soins de santé abordables et de haute qualité.

En 2024, nous avons optimisé nos démarches de durabilité. Dans le domaine «Environnement et climat», nous avons pu améliorer nos bases de données de manière décisive dans le contexte de notre ambition de contribuer à la réalisation des objectifs climatiques de la Suisse et à la transition vers une économie à faible émission de carbone et respectueuse du climat.

Nous avons notamment réalisé pour la première fois une analyse approfondie des incidences du changement climatique sur notre activité, ancré la fonction de durabilité dans l'entreprise et travaillé à l'élaboration de la première stratégie globale en matière de durabilité de la CSS.

Nous remercions les collaboratrices et collaborateurs de la CSS, qui participent en coopérant jour après jour au façonnement d'un avenir plus durable.

Nous vous souhaitons une lecture stimulante.



Bernard Rüeger
Président du conseil d'administration



Philomena Colatrella
CEO

Les indicateurs de durabilité en un coup d'œil

66%

des apprenti/es restent dans l'entreprise

En 2024, 66% des apprenti/es ont continué de travailler dans l'entreprise après l'obtention de leur diplôme.

38%

Pourcentage de femmes

En 2024, le pourcentage de femmes occupant des fonctions de cadre était de 38%.

0,5%

d'écart salarial

En 2024, l'écart salarial inexpliqué entre les femmes et les hommes n'était plus que de 0,5% à la CSS.

1,7 million

de personnes assurées

En 2024, la CSS comptait près de 1,7 million de personnes assurées.

53

start-up

Jusqu'en 2024, pas moins de 53 start-up pérennes ont bénéficié d'un soutien financier.

24,6 millions

de francs

La CSS fait participer ses assuré/es aux excédents de l'assurance complémentaire à hauteur de 24,6 millions de francs dans le cadre d'«active365» et d'«enjoy365».

3,7%

Frais administratifs

Dans l'assurance de base, la CSS a affiché de faibles frais administratifs en 2024: 3,7%.

139 732

personnes

En 2024, 139 732 personnes ont récolté des points sur la plateforme «active365» en faisant de l'activité physique, des exercices de pleine conscience, etc.

103 tonnes

de papier

La CSS a pu économiser 103 tonnes de papier en 2023 grâce à l'envoi de la correspondance par voie électronique.

Introduction

A propos de ce rapport

Le présent rapport sur la durabilité fait état des ambitions financières, sociales et écologiques liées à l'activité de l'entreprise CSS pour l'année de référence 2024. En établissant ce rapport, la CSS se conforme aux exigences légales visées aux art. 964a ss CO. Le rapport tient compte des recommandations valables pour tous les secteurs et propres au secteur financier de la «Task Force on Climate-related Financial Disclosures» (TCFD, 2021) et a été rédigé sur la base des normes GRI (Fondation 2021). L'index CO et GRI figure à la fin de ce rapport. Les activités commerciales de la CSS Holding SA et de ses sociétés affiliées sont prises en considération (ci-après «CSS», pour autant qu'une autre société ne soit pas mentionnée explicitement). La période du reporting pour les contenus et indicateurs publiés englobe l'exercice 2024 (du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024), sauf les chiffres indiqués dans le chapitre «Environnement et climat», qui se rapportent à l'exercice 2023 (du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023) en raison de l'absence de données pour l'année sous revue. Le rapport est dressé chaque année. Dans chaque chapitre, les rectifications ou reformulations d'informations présentées dans le rapport sur la durabilité de 2023 sont mentionnées. Le rapport est publié en même temps que le rapport de gestion du Groupe CSS.

[GRI 2-2]
[GRI 2-3]
[GRI 2-4]
[GRI 2-5]

Nous renonçons à faire examiner le rapport sur la durabilité par un organisme externe et confions cette mission à l'Audit interne de la CSS.

La date de publication du rapport est le **28 avril 2025**.

Pour toute question concernant le rapport sur la durabilité, merci d'adresser un e-mail à durabilite@css.ch.

Bref portrait

Avec 1,7 million de personnes assurées et un volume de primes de près de 7,6 milliards de francs, la CSS, dont le siège principal est à Lucerne, compte parmi les principaux assureurs de Suisse dans le domaine de l'assurance-maladie et de l'assurance de choses. La CSS Association est l'unique actionnaire de la CSS Holding SA, qui est à son tour l'unique actionnaire de la CSS Assurance-maladie SA, de la CSS Assurance SA et de SwissHealth Ventures SA. Aucune des sociétés n'est cotée en bourse. Les affaires dans le domaine de l'assurance obligatoire des soins, également appelée assurance de base, sont soumises à la loi sur l'assurance-maladie (LAMal) et placées sous la surveillance de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP). Le domaine de l'assurance-maladie complémentaire et les autres assurances sont assujettis à la loi sur le contrat d'assurance (LCA) et placés sous la surveillance de l'autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA). SwissHealth Ventures SA déploie son activité dans le corporate venturing et investit dans des start-up du domaine de la santé. La CSS gère 94 agences situées dans toutes les régions de la Suisse.

[GRI 2-1]

La chaîne de création de valeur

[GRI 2-6]

La chaîne de création de valeur de la CSS est subdivisée en processus en amont, en propres activités commerciales et en processus en aval. La chaîne d'approvisionnement en amont englobe des activités qui sont menées avant la mise à disposition de produits d'assurance et de services de santé. Ces éléments sont décisifs pour garantir le déroulement impeccable des processus d'assurance, l'administration des données de santé et le soutien logistique. Les propres activités commerciales englobent les actes coordonnés et les processus opérationnels que la CSS accomplit elle-même pour mettre à disposition ses services. Cela englobe des activités phares comme la vente, le contrôle des propositions d'assurance, le suivi de la clientèle et la vérification des prestations. La grande partie de la création de valeur en aval de la CSS revient à la prise en charge des coûts des prestations LAMal et LCA ainsi qu'aux services de santé mis à disposition en plus. Les actifs immobilisés font également partie de la chaîne de création de valeur en aval de la CSS.

Les dépenses relatives à la chaîne d'approvisionnement en amont ont atteint 182 millions de francs en 2024. Les principaux achats ont été effectués dans la branche logicielle, dans les transports et dans le secteur du conseil. L'acquisition d'articles et de services a en grande partie été faite auprès de partenaires contractuels et de fournisseurs en Suisse.

La CSS intègre des critères de durabilité dans ses décisions d'achat lors de la sélection des produits et des fournisseurs.

Les services principaux de la CSS sont essentiellement ancrés dans le secteur de l'assurance en Suisse. La CSS y a généré par ses propres activités commerciales une création de valeur économique de près de 476 millions de francs (en brut)¹, qui repose sur l'argent des primes pour un montant d'environ de 7,6 milliards de francs. La vente se fait à 83% par les canaux propres à la CSS et à 17% par les activités des intermédiaires. En 2024, 3008 collaboratrices et collaborateurs travaillent à la CSS.

La CSS se considère comme une partenaire santé engagée. En tant qu'assureur-maladie, sa tâche principale consiste à couvrir le risque financier en cas de maladie et donc à apporter une contribution à la santé de la société. L'efficacité et la transparence dans la gestion de l'argent des primes aident à maintenir à un bas niveau la charge financière des ménages. Grâce aux mesures d'augmentation de l'efficacité et d'automatisation, les charges d'exploitation commerciale de la CSS restent faibles. Avec un taux de frais administratifs de 3,7% dans l'assurance de base et de 7,2% au niveau du Groupe, elle fait partie des assureurs-maladie les plus efficaces de Suisse.

Dans le domaine des effets en aval, les coûts des prestations de 7,2 milliards de francs, qui ont été décomptés dans le cadre des polices LAMal et LCA, sont considérables. Ils peuvent être affectés à 77% aux hôpitaux, aux médecins et aux pharmacies, qui représentent environ 32% des prestataires.

Les effets en aval englobent les actifs immobilisés de la CSS, pour un montant de 6,3 milliards de francs. Les actions, les obligations et les biens immobiliers représentent les principales catégories d'actifs immobilisés. Les placements de la CSS se caractérisent par une large diversification du point de vue des pays et des secteurs d'activité économique. Elle obtient un effet durable grâce à ses décisions d'investissement et à l'application du principe du «stewardship».

182 millions

Chaîne de distribution en amont

476 millions

Création de valeur brute

3,7%

Taux de frais administratifs dans l'assurance de base

7,2 milliards

Prise en charge des coûts

6,3 milliards

Actifs immobilisés

¹ Le calcul est effectué au moyen de la méthode mentionnée dans la publication «Inventory of methods used to estimate Switzerland's GDP and GNI» (2015) de l'Office fédéral de la statistique. Le compte de résultats de la CSS sert de base de données.

Parties prenantes de la CSS

[GRI 2-28]

[GRI 2-29]

La CSS échange régulièrement avec les différentes parties prenantes pour comprendre leurs préoccupations et leurs attentes liées à la contribution de la CSS en faveur de la société. Elle distingue les groupes suivants de parties prenantes.

Personnes assurées

La CSS communique par le biais de nombreux canaux avec ses assurées et assurés: échanges personnels, téléphoniques ou par voie numérique. Les agences et le Centre de Service-clientèle jouent un rôle prépondérant dans ce contexte. La satisfaction de la clientèle est constamment évaluée au moyen d'un système de feed-back instantané afin de garantir un processus d'amélioration continue. De plus, les clientes et clients peuvent participer systématiquement au développement de produits, de services et d'innovations au sein de la communauté CSS Insight. Les personnes assurées sont également impliquées dans les processus d'amélioration et les derniers développements au moyen de l'enquête ad hoc auprès de la clientèle et des ateliers de cocréation.

Chaîne de création de valeur

Propre activité commerciale, chaîne de création de valeur en aval

Collaboratrices et collaborateurs

Pour échanger avec les 3008 collaboratrices et collaborateurs, le dialogue lors des ateliers, des tables rondes, des entretiens individuels et des manifestations joue un rôle primordial, tout comme la communication d'entreprise. La CSS sonde la satisfaction de ses collaboratrices et collaborateurs et obtient un aperçu de leurs principales préoccupations grâce aux enquêtes régulières et aux appréciations spontanées. Une commission des collaboratrices et collaborateurs représente leurs intérêts à l'égard de la CSS.

Chaîne de création de valeur

Propre activité commerciale

Prestataires

La CSS a des échanges étroits avec les prestataires médicaux. Il s'agit notamment des hôpitaux, des médecins de premiers recours et des médecins spécialistes, des entreprises pharmaceutiques, des pharmacies, des organisations de soins et des prestataires de télémédecine. Elle doit, d'une part, convenir avec eux de tarifs économiques et, d'autre part, définir des parcours thérapeutiques et créer des offres adaptées aux besoins. La CSS se soucie de communiquer en temps et en heure et de façon personnalisée lors de ses contacts avec les prestataires et leurs associations. Elle organise régulièrement des ateliers de cocréation avec les prestataires dans l'optique d'apprendre mutuellement l'un de l'autre, d'arriver à une compréhension encore meilleure des besoins des patientes et patients ainsi que d'améliorer le bénéfice global du système de santé pour la population.

Chaîne de création de valeur

Chaîne de création de valeur en aval

Fournisseurs

Les fournisseurs vendent à la CSS les produits et services dont elle a besoin au quotidien pour son activité. Lors de la sélection des fournisseurs et de la collaboration avec ceux-ci, la CSS veille à des conditions équitables, également en ce qui concerne la fabrication des produits physiques qu'elle achète et les prix. Le service central des achats s'occupe le plus souvent des acquisitions. Il fait donc office d'interlocuteur pour les requêtes et la formulation des contrats. En 2024, un code des fournisseurs a été élaboré. Il établit des normes à la fois juridiques, écologiques et sociales, qui concernent aussi le travail des enfants et le travail forcé, et font partie intégrante des contrats. Il entre en vigueur en 2025.

Chaîne de création de valeur

Chaîne de création de valeur en amont

Concurrents et autres organismes-payeurs

Il s'agit ici d'autres assureurs-maladie et privés et de corporations de droit public, qui financent les prestations dans le système de santé. La collaboration avec ces institutions payeuses est importante pour coordonner les prestations et utiliser efficacement les ressources. Les échanges ont lieu dans le cadre de projets.

Chaîne de création de valeur

Propre activité commerciale,
chaîne de création de valeur en aval

Instances réglementaires et autorités de surveillance

En collaboration avec les associations ou d'autres partenaires externes, la CSS organise la représentation des intérêts envers les instances décisionnaires politiques et administratives.

De plus, des entrevues régulières ont lieu avec les deux autorités de surveillance, l'OFSP et la FINMA, en présence des responsables spécialisés, de la présidente de la direction générale du Groupe et du président du conseil d'administration.

Chaîne de création de valeur

Chaîne de création de valeur en amont,
propre activité commerciale,
chaîne de création de valeur en aval

Associations

La CSS contribue à façonner le système de santé en se faisant représenter au sein des associations et en collaborant activement dans celles-ci. La CSS défend ses intérêts dans l'association de branche curafutura (jusqu'à la fin 2024) dans la mesure où elle siège dans ses organes stratégiques et ses groupes de travail politiques. Elle est également représentée dans les organes et les différentes commissions ainsi que les groupes de travail de l'Association Suisse d'Assurances.

Chaîne de création de valeur

Propre activité commerciale,
chaîne de création de valeur en aval

Déléguées et délégués de la CSS Association

L'assemblée des déléguées et délégués de la CSS Association est composée de 40 représentantes et représentants de tous les cantons. La CSS Association est l'unique actionnaire de la CSS Holding SA. Elire les membres du comité et de la présidence ainsi que conseiller et délibérer au sujet des décisions à prendre lors de l'assemblée générale de la CSS Holding SA (p. ex. concernant le rapport de gestion, les comptes annuels et les questions non financières) font notamment partie des tâches de l'assemblée des déléguées et délégués.

Chaîne de création de valeur

Propre activité commerciale

Réseau de vente externe

Le réseau de vente externe de la CSS englobe les sociétés d'intermédiaires, qui pratiquent l'acquisition de la clientèle privée. Les intermédiaires d'assurance doivent se conformer aux dispositions de l'accord de branche et aux directives des autorités de surveillance. Le Key Account Management de la CSS se charge de leur suivi.

Chaîne de création de valeur

Chaîne de création de valeur ajoutée
en aval

Science et innovation

Les échanges avec la recherche, la science et l'enseignement se font via le CSS Institut de recherche empirique en économie de la santé, dans le cadre des activités du CSS Health Lab ainsi que du soutien direct et indirect de certains projets de recherche ou start-up (programme «Future of Health Grant» ou par le biais de la société SwissHealth Ventures SA).

Chaîne de création de valeur

Propre activité commerciale,
chaîne de création de valeur en aval

Approche de la CSS

Fidèle à ses principes, la CSS fonde sa vision de la durabilité sur deux piliers.

En tant que partenaire fiable et de long terme, elle veut protéger et renforcer la santé et la sécurité financière de ses assurées et assurés. Elle génère ainsi une plus-value pour la société. En tant que partenaire santé, elle se tient aux côtés de ses clientes et clients tout au long du parcours de santé «rester en bonne santé, guérir et vivre avec une maladie», avec comme objectif que les services de santé soient accessibles et abordables. Elle s'engage pour un système de santé solidaire et d'un niveau qualitatif élevé.

Cela nécessite que la CSS assume sa responsabilité économique, sociale et écologique. Elle veut limiter les incidences négatives de son activité sur les individus et l'environnement sans négliger les leviers économiques. Dans ce contexte, elle poursuit l'objectif à long terme de réduire les émissions de gaz à effet de serre pour atteindre le zéro net d'ici 2050.

Tous les principes de la philosophie d'entreprise, de l'orientation de base et de l'attitude sociale fondamentale de la CSS peuvent être consultés [ici](#).

Dimensions de la durabilité

La CSS définit la durabilité par rapport à trois dimensions. Dans ce contexte, l'équilibre à long terme entre les questions économiques, sociales et écologiques est essentiel.

1. Economicité

La durabilité économique de la CSS implique que sa situation financière est stable, que sa gestion d'entreprise s'inscrit dans le long terme et que sa gouvernance est forte. La CSS garantit son statut d'actrice importante sur le marché de la santé qui, au-delà de son mandat de base, contribue au produit intérieur brut du pays et crée des emplois.

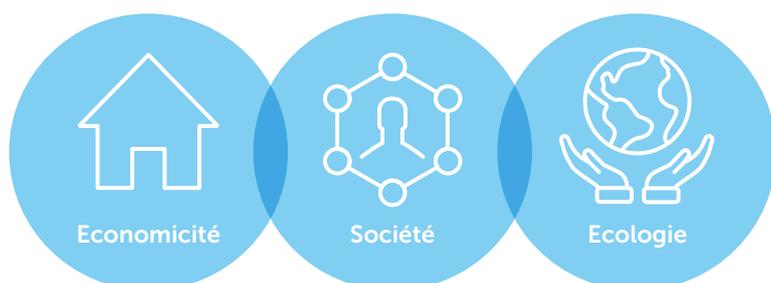
2. Société

La CSS génère une plus-value sociale en protégeant ses assurées et assurés contre les risques financiers, en les accompagnant en tant que partenaire santé et en leur donnant accès à des soins de santé de qualité. Elle façonne en outre le système de santé activement, encourage le développement de solutions de santé numériques innovantes et contribue au développement du système de santé dans le cadre des activités de recherche du CSS Institut. La CSS assume sa responsabilité sociale d'employeur et propose des conditions de travail équitables.

3. Ecologie

Notre environnement et le climat ont une grande influence sur notre santé et notre bien-être, et donc sur les performances de notre société. La CSS vise la durabilité écologique dans le cadre de relations de partenariat et se fixe comme objectif d'agir de manière respectueuse de l'environnement, en préservant les ressources et en conformité avec les objectifs climatiques suisses. Pour la CSS en tant qu'entreprise de services financiers, les principaux impacts environnementaux se situent en dehors de sa propre activité, autrement dit dans la chaîne de création de valeur en amont.

Dimensions de la durabilité



Analyse de matérialité

[GRI 3-1]
[GRI 3-2]

La double analyse de matérialité marque le point de départ de la stratégie de la CSS en matière de durabilité. Elle prend à la fois en considération les incidences de la CSS sur l'environnement et la société («inside-out») et les effets financiers des thèmes relatifs à la durabilité sur la CSS («outside-in»).

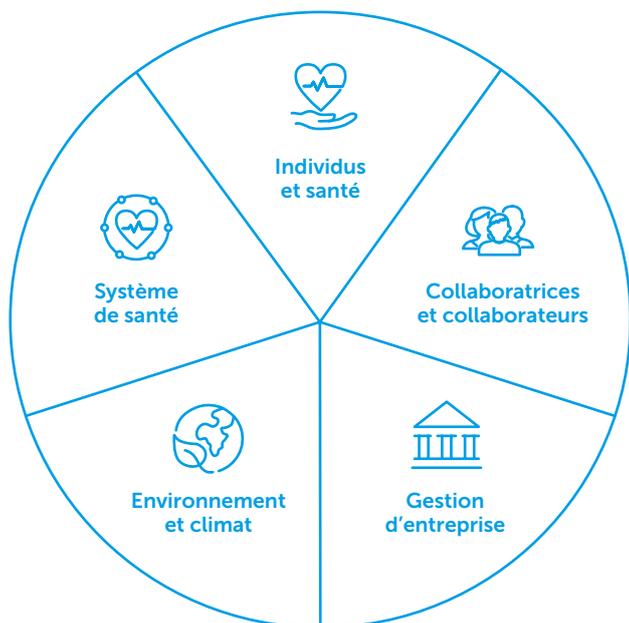
En 2021 et 2022, la CSS a réalisé une première analyse de matérialité unidimensionnelle avec le soutien méthodologique d'une société de conseil en matière de durabilité. Lors de celle-ci, les thèmes de la durabilité pour lesquels la CSS peut avoir un fort impact direct et indirect sur l'économie, la société et l'environnement dans toute la chaîne de création de valeur (perspective «inside-out») ont été identifiés. Les principaux thèmes ont été validés par le conseil d'administration en 2022.

En 2024, les effets produits par la CSS ont été étudiés de façon approfondie. Une analyse d'impact de la chaîne d'approvisionnement a par exemple été réalisée en faisant appel à des spécialistes externes. Des enquêtes complémentaires réalisées auprès des parties prenantes ont confirmé les thématiques identifiées.

Les impacts de facteurs externes sur la CSS (perspective «outside-in») ont été analysés en 2024 avec des expertes et experts, des déléguées et délégués des différentes divisions du Groupe et la direction générale du Groupe. L'horizon temporel et la pertinence stratégique des effets faisaient partie des critères d'évaluation. L'accent a tout particulièrement été mis sur les impacts du changement climatique (voir sous-chapitre «Risques liés à la durabilité»).

La mise en relation des perspectives «inside-out» et «outside-in» donne une image globale des cinq thèmes de durabilité pertinents. Les thèmes pertinents sont présentés rapidement dans la section suivante.

Les thèmes pertinents de la CSS



Les paragraphes ci-dessous résument l'importance des thèmes pertinents sur la base de leurs impacts et de leurs incidences pour la CSS. Chaque chapitre propose ensuite un commentaire détaillé sur les ambitions, les mesures et les progrès réalisés en lien avec chaque thème pertinent.



Gestion d'entreprise

Les parties prenantes de la CSS ont des attentes élevées à l'égard de la responsabilité de l'entreprise face aux questions sociales et écologiques, tout au long de la chaîne de création de valeur. Dans le domaine de la gestion d'entreprise, les exigences réglementaires et les risques liés à la réputation sont au centre des préoccupations. En vertu des principes d'une Corporate Governance professionnelle, la CSS recherche une répartition équilibrée du pouvoir entre les organes de direction et de contrôle. Cela garantit une culture d'entreprise empreinte de valeurs, un développement pérenne de l'entreprise et une gestion responsable des risques et des conflits d'intérêts. La CSS veille en outre au respect des prescriptions légales et des réglementations dans ses entreprises et s'efforce de communiquer constamment en toute transparence.



Système de santé

Dans l'environnement très réglementé de l'assurance obligatoire des soins, les actions politiques ou relevant du droit de la surveillance influent sur l'activité et la liberté de conception de l'entreprise. La CSS apporte sa contribution au système de santé suisse en concevant conjointement la politique de la santé, en contribuant à la promotion de l'innovation et en collaborant avec d'autres acteurs importants du système de santé, de la politique et de la recherche. Elle s'engage en faveur d'un système de santé concurrentiel doté de réglementations ciblées, d'un financement durable et socialement équilibré et de grandes exigences en matière de transparence, de qualité et de transformation numérique pour les personnes assurées.



Individus et santé

La santé et la sécurité de ses assurées et assurés ont un impact direct sur la CSS. Ceux-ci attendent des conseils compétents, une qualité de service élevée, des décomptes de prestations corrects de même qu'une gestion sûre et confidentielle de leurs données personnelles. La CSS considère que sa mission va au-delà de la simple couverture des risques financiers en cas de maladie et d'accident dans le cadre de l'assurance obligatoire des soins et des assurances-maladie complémentaires. En tant que partenaire santé, elle étend son engagement en complétant son activité principale de façon ciblée par des offres dans les domaines de la promotion de la santé, de la gestion de la santé et des compétences en matière de santé.



Collaboratrices et collaborateurs

Les collaboratrices et collaborateurs sont la ressource la plus importante de la CSS et son principal critère de différenciation en tant qu'entreprise de services. Ils s'engagent dans l'accompagnement quotidien des clientes et clients tout au long de leur parcours de santé personnel. La sensibilisation croissante aux questions de sens et aux valeurs, le besoin de flexibilité et d'apprentissage tout au long de la vie ainsi que l'amélioration de la performance par la diversité, l'égalité et l'inclusion sont pour un employeur des facteurs importants d'attractivité. Depuis des années, la CSS attache donc une grande importance à l'équité salariale, à la régularité de la formation initiale et continue, aux méthodes et modèles de travail modernes ainsi qu'à l'encouragement des futurs talents.



Environnement et climat

L'environnement et le changement climatique influent sur la CSS à différents égards. Un réchauffement climatique effréné aurait des conséquences notables sur son modèle commercial: directes pour les coûts des infrastructures et les frais administratifs, et indirectes en raison de la détérioration de la santé de la population. Les actions de la CSS ont à leur tour des incidences sur l'environnement et le climat. La CSS s'efforce de maintenir les incidences négatives au niveau le plus bas possible et de réduire constamment son empreinte écologique. Dans ce contexte, elle se concentre sur la réduction stratégique des émissions de gaz à effet de serre dans le but d'atteindre l'objectif zéro émission nette d'ici 2050.

Risques liés à la durabilité

Pour chacun des cinq thèmes pertinents, la CSS a identifié les risques liés à la durabilité. Ceux-ci sont intégrés dans le processus ordinaire de gestion des risques en tant que facteurs des catégories de risques existantes. Des explications à ce sujet sont données dans le chapitre «[Gestion des risques](#)». Les facteurs sont d'abord sondés et analysés, évalués en fonction de leur pertinence (directe et indirecte), puis affectés à la catégorie de risques concernée. Le résultat apparaît dans le tableau suivant.

Risques liés à la durabilité		Effet sur la CSS				Catégories de risque
		Produits des primes	Coûts des prestations	Frais administratifs	Placements	
Gestion d'entreprise	Droits de l'homme			●	●	Opérationnel
	Travail des enfants			●	●	Opérationnel
	Corruption	●		●	●	Opérationnel
Système de santé	Capacité de financement et qualité du système de santé	●	●	●		Stratégique
Individus et santé	Santé et protection des personnes assurées	●	●			Actuariel
	Efficacité dans la fourniture de prestations	●	●			Opérationnel
	Protection des données			●		Opérationnel
Collaboratrices et collaborateurs	Conditions de travail et égalité de genre			●		Opérationnel
	Sécurité et santé			●		Opérationnel
	Droits du personnel			●		Opérationnel
	Droit syndical					Opérationnel
Environnement et climat	Utilisation de l'énergie, de la terre et des ressources			●		Emergent
	Climat			●	●	Emergent

● Effet direct ● Effet indirect

Dans le processus ordinaire (voir chapitre «[Gestion d'entreprise](#)»), le paysage des risques existant est soumis à un examen critique dans le cadre d'ateliers sur les risques. Lors de ceux-ci, les risques importants liés à la durabilité sont discutés et étudiés avec les divisions du Groupe.

Parmi les risques liés à la durabilité, l'accent a été mis sur les risques climatiques au cours de l'année sous revue. Selon la stratégie en matière de risque de la CSS, ceux-ci sont subdivisés en deux catégories, par analogie aux recommandations de la TCFD: risques climatiques physiques et transitoires.

Risques climatiques physiques

- **Incidences sur la santé:** les facteurs climatiques comme la chaleur, l'humidité de l'air ou la pression atmosphérique peuvent influencer sur la santé des personnes assurées et des collaborateurs/-trices, avec des conséquences sur les coûts des prestations et les performances.
- **Destruction du stock de capital:** les phénomènes météorologiques extrêmes comme les inondations ou les vents violents peuvent par exemple endommager les biens immobiliers de la CSS.
- **Pertes de production:** en raison d'événements climatiques comme les vagues de chaleur ou la sécheresse, les entreprises dans lesquelles la CSS détient une participation peuvent subir des pertes de production, avec des conséquences négatives sur leur évaluation.

Risques climatiques transitoires

- **Conditions de financement et hausse des taux d'intérêt:** les mesures réglementaires entraînent le cas échéant une volatilité accrue sur les marchés financiers, des variations de taux et des modifications des conditions de financement, avec des conséquences sur la valeur des actions et obligations détenues par la CSS à des fins de placement.
- **Hausse des frais administratifs:** les mesures de réduction des émissions, les charges supplémentaires ou les pertes de productivité dans l'administration peuvent faire augmenter les frais administratifs.
- **Moins-values allant jusqu'à pertes totales («stranded assets»):** cela concerne en priorité les actions et les biens immobiliers qui peuvent se déprécier à cause d'exigences réglementaires liées au climat.
- **Besoins en capitaux pour les investissements:** les adaptations dans des secteurs comme l'énergie, l'industrie, les transports et le bâtiment ont un impact sur les besoins en capitaux, ce qui pourrait avoir des conséquences sur la valeur des placements existants.

Afin de déterminer les liens d'interdépendance entre les risques climatiques physiques et transitoires et d'étudier leurs impacts sur les catégories de risques et l'activité opérationnelle de la CSS, une analyse de scénarios a été réalisée. Pour celle-ci, trois scénarios du «Network for Greening the Financial System» (NGFS) ont été retenus: «Current Policies» (risques physiques), «Delayed Transition» (risques physiques et transitoires) et «Net-Zero 2050» (risques transitoires). Le scénario «Net-Zero 2050» décrit un réchauffement global de moins de deux degrés Celsius. De plus, des horizons temporels à court terme (jusqu'en 2030), à moyen terme (jusqu'en 2035) et à long terme (jusqu'en 2050) ont été pris en considération dans ces scénarios. Par cette démarche, la direction générale du Groupe s'est penchée sur les impacts du changement climatique sur les produits des primes, les coûts des prestations, les frais administratifs et les placements. La matérialité des incidences a été évaluée dans ce processus sous l'angle des répercussions financières. La vaste analyse qualitative a montré que les impacts à court terme sur l'activité commerciale opérationnelle de la CSS ne constituent pas encore un risque financier et qu'actuellement, ils ne doivent donc pas être pris en considération dans la planification financière. Néanmoins, les scénarios révèlent des effets matériels à moyen et long terme. Pour les contrer, une première série de mesures s'impose déjà à court terme.

Une synthèse des résultats de l'analyse figure dans le tableau ci-dessous. Ceux-ci sont comparés aux opportunités du changement climatique identifiées dans le cadre du processus stratégique. La stratégie en matière de durabilité (voir chapitre «Stratégie en matière de durabilité») et le processus ordinaire de gestion des risques se penchent sur les opportunités et les risques du changement climatique.

	A court terme	A moyen terme	A long terme
Risques		<ul style="list-style-type: none"> Augmentation des dommages causés aux personnes assurées et aux installations par les effets physiques du changement climatique Importants besoins en capitaux pour financer la transition dans l'entreprise et sur les marchés des capitaux 	<ul style="list-style-type: none"> Grands dommages causés aux personnes assurées et aux installations par les effets physiques du changement climatique
Opportunités	<ul style="list-style-type: none"> Demande relative à des offres et des produits respectueux du climat Gestion efficace des ressources 	<ul style="list-style-type: none"> Demande relative à des offres et des produits respectueux du climat Autosuffisance énergétique 	

L'analyse des risques liés au climat s'appuie aussi sur les risques matériels à moyen et long termes. De plus, des mesures d'atténuation des risques potentiels sont déclenchées et mises en œuvre par le biais de la stratégie en matière de durabilité.

La stratégie en matière de durabilité

[GRI 2-22]

En 2024, une étude a été réalisée pour déterminer si les thèmes de durabilité confirmés dans le cadre de la double analyse de matérialité sont pris en considération de manière adéquate au quotidien dans l'activité commerciale de la CSS. Sur cette base, la stratégie en matière de durabilité 2024 à 2026 s'est concentrée sur trois thèmes.

Premièrement, la CSS souhaite aider ses clientes et clients à devenir plus résilients face aux défis de santé. Elle y parvient par des solutions d'assurance durables, par ses contributions dans les domaines de la promotion de la santé et des compétences en matière de santé ainsi que par son engagement en faveur d'un système de santé efficace en termes de coûts. Ces investissements dans la santé des collaboratrices et collaborateurs, des clientes et clients ainsi que de la société contribuent aujourd'hui déjà à réduire les impacts possibles du changement climatique sur le modèle commercial de la CSS. Dans le même temps, la CSS apporte de ce fait sa contribution à des prestations de santé abordables malgré l'augmentation des exigences et des attentes en matière de qualité. De plus, il convient de déterminer la demande des clientes et clients relative à des offres durables et garantissant la neutralité climatique.

Deuxièmement, la CSS veut jouer un rôle dans la transition vers une économie à faible émission de carbone par la réduction constante des impacts négatifs sur l'environnement. Elle soutient l'objectif de maintenir la hausse globale des températures à un niveau nettement inférieur à 2 degrés Celsius. La contribution à la limitation des incidences à long terme du changement climatique passe par l'établissement d'un plan de transition détaillé vers le zéro net d'ici 2050 et la mise en œuvre des premières mesures de réduction (voir chapitre «Environnement et climat»). La priorité est donnée à des mesures par lesquelles la CSS peut réaliser des économies sur les coûts grâce à une gestion plus efficace des ressources.

Troisièmement, il faudrait ancrer encore mieux les critères de durabilité dans les processus et décisions au sein de la CSS, afin d'éviter à l'avenir les impacts négatifs sur les individus et l'environnement, tout au long de la chaîne de création de valeur, et de garantir la compliance avec les futures exigences réglementaires.

La stratégie en matière de durabilité ouvre la voie à l'engagement de la CSS en faveur d'un avenir sain et durable.

Gestion d'entreprise

[GRI 3-3]

Conseil d'administration et direction générale du Groupe

[GRI 2-9]
[GRI 2-10]
[GRI 2-12]
[GRI 2-13]
[GRI 2-14]
[GRI 2-16]
[GRI 2-17]
[GRI 2-18]

Le conseil d'administration exerce la haute direction, la surveillance et le contrôle de la gestion de la CSS Holding SA et de ses sociétés affiliées. Il établit la stratégie d'entreprise et est responsable des questions de durabilité du Groupe CSS. Plusieurs critères entrent en ligne de compte pour la nomination et la sélection des membres du conseil d'administration. Ils sont déterminés par les directives légales et réglementaires, notamment la garantie d'une activité irréprochable présumée selon le droit en matière de surveillance. Pour la composition de cet organe, il faut en outre veiller à tenir compte comme il se doit de la représentation des régions linguistiques et des genres. Le conseil d'administration se soumet à une évaluation régulière de ses performances et de son fonctionnement. Il est informé des affaires globales importantes de façon régulière et à chacune de ses réunions. Les incidents extraordinaires sont immédiatement portés à la connaissance du conseil d'administration. Dans le cadre de la responsabilité élargie en matière de durabilité et des rapports qui en découlent, les thèmes relatifs à la durabilité sont approfondis chaque année au sein du conseil d'administration, entre autres avec des exposés d'expertes et experts externes.

Il appartient au conseil d'administration d'adopter la stratégie en matière de durabilité. Il demande régulièrement (au moins une fois par année; deux fois en 2024) au service chargé de la durabilité de l'informer des dernières évolutions et des progrès réalisés par la CSS sur les questions climatiques et de durabilité. Des spécialistes externes sont mandatés en fonction des thèmes spécifiques. Les questions de durabilité sont intégrées dans les décisions à prendre au cas par cas et quand cela s'avère judicieux. La manière dont la prise en considération de ces questions et des rapports d'avancement y relatifs peut être ancrée de façon systématique et sur le plan institutionnel est en train d'être examinée. Le comité de contrôle et des risques du conseil d'administration se penche au moins deux fois par année sur des questions de durabilité et prépare les décisions y relatives à l'intention du conseil d'administration dans son ensemble.

La gestion des affaires et donc aussi la gestion des questions de durabilité sont déléguées à la direction générale du Groupe dans le cadre des prescriptions légales. Le comité stratégique de la durabilité se compose de cinq membres de la direction générale du Groupe et d'autres personnes de la direction. Il est compétent pour l'ensemble des questions de durabilité et se réunit toutes les six semaines. Le service de la CSS chargé de la durabilité est responsable d'élaborer et de mettre en œuvre à l'échelle du Groupe les activités relatives à la durabilité. Il est rattaché à la cheffe de l'état-major CEO, qui est directement subordonnée à la CEO. Le service de la CSS chargé de la durabilité informe régulièrement la direction générale du Groupe (trois à quatre fois par année) au sujet des thèmes de la durabilité qui ont été préparés au sein du comité stratégique de la durabilité. Les demandes relatives aux questions de durabilité sont au besoin présentées à la direction générale du Groupe. La direction générale du Groupe surveille la mise en œuvre de ses décisions via l'organisation hiérarchique.

Ethique, compliance et intégrité

Le conseil d'administration assume la responsabilité globale de la mise en œuvre, du contrôle et de la surveillance de la compliance. Il a édicté les «règles de comportement pour le Groupe CSS» («Code of Conduct»). Celles-ci décrivent les principes juridiques, éthiques et liés aux performances, qui sont applicables pour les membres du conseil d'administration et l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs de la CSS. Les règlements, consignes et directives applicables les concrétisent.

Le conseil d'administration a en outre édicté un concept de compliance écrit. Il poursuit premièrement l'objectif d'ancrer une culture durable de l'intégrité et du respect de la loi dans le Groupe CSS et deuxièmement celui de garantir le système de gestion de la compliance existant de la CSS et son développement. Le concept de compliance de la CSS repose sur une approche basée sur les risques. L'identification et l'évaluation systématiques des risques de compliance garantissent le respect des directives légales et relevant du droit en matière de surveillance ainsi que l'orientation vers les domaines exposés aux risques majeurs de compliance. L'approche basée sur les risques du concept de compliance ne signifie pas que la CSS accepte l'absence de compliance dans des situations peu risquées.

Le Compliance Officer rend compte au moins une fois par année à la direction générale du Groupe et au conseil d'administration des incidents, des évolutions importantes pour la compliance et de l'évaluation des risques de compliance. De plus, plusieurs assessments sont réalisés chaque année dans une sélection de domaines. L'ensemble des collaboratrices et collaborateurs de la CSS suivent régulièrement des formations obligatoires sur les thèmes de compliance.

Prévention de la corruption et gestion des conflits d'intérêts

[GRI 2-15]

[GRI 2-23]

[GRI 2-24]

Les principaux risques dans le domaine de la corruption résident dans la violation des principes légaux, réglementaires et internes, par exemple l'acceptation d'argent, de cadeaux ou d'autres avantages dans le cadre de l'acquisition (achat) de prestations ou de la gestion de la participation. La CSS établit ses principes et règles de comportement dans le «Code of Conduct». La consigne concernant la prévention de la corruption donne des précisions sur les règles de comportement générales relatives à la corruption et aux conflits d'intérêts. Elle définit les processus ainsi que les mesures que les collaboratrices et collaborateurs doivent obligatoirement respecter en ce qui concerne les cadeaux et les invitations, le sponsoring et les dons.

Dans sa volonté de mettre résolument en œuvre le «Code of Conduct», la CSS a notamment pris les mesures suivantes:

- **Formations régulières des collaboratrices et collaborateurs:** elles visent à les sensibiliser aux conflits potentiels et à garantir leur gestion légale.
- **Intégration dans l'évaluation annuelle des performances:** le respect des règles du «Code of Conduct» fait en outre partie intégrante du processus annuel d'évaluation des performances («myPerform») des collaboratrices et collaborateurs par leur supérieure ou supérieur hiérarchique.
- **Publication annuelle des liens d'intérêts:** les membres du conseil d'administration, le secrétaire du CA, la direction de l'Audit interne ainsi que les membres de la direction générale du Groupe et de la direction générale du Groupe élargie doivent annoncer leurs liens d'intérêts au moins une fois par année.

En ce qui concerne la gestion des conflits d'intérêts, le règlement d'organisation renferme d'autres obligations et réglementations spécifiques pour le conseil d'administration, le secrétaire du CA, la direction de l'Audit interne, la direction générale du Groupe et la direction générale du Groupe élargie. L'obligation d'approuver de nouveaux mandats en fait également partie.

Les mesures mentionnées, y compris concernant le système d'alerte décrit ci-dessous, tiennent compte de ces risques. La CSS estime qu'elles sont efficaces.

Système d'alerte

[GRI 2-26]

Depuis 2012, la CSS entretient un système d'alerte interne pour le signalement des manquements à la compliance. Sur correctness.ch, les collaboratrices et collaborateurs de la CSS peuvent, à titre anonyme s'ils le souhaitent, signaler des manquements aux directives à appliquer, notamment le «Code of Conduct», sans devoir redouter des préjudices. Depuis 2017, ce site Internet est également accessible aux personnes extérieures souhaitant signaler des infractions à la compliance.

Tous les signalements sont reçus par le Compliance Officer de la CSS et sa suppléante. Ceux-ci décident de la suite à donner, en accord avec d'autres instances internes si cela s'impose. Au besoin, ils font appel à des spécialistes internes et externes supplémentaires pour mener des enquêtes et des investigations.

Gestion des réclamations

[GRI 2-25]

Une gestion des réclamations clairement réglementée traite par ailleurs les réclamations de la clientèle. Elle englobe plusieurs canaux de réception. Toutes les réclamations sont ensuite saisies dans le Centre de Service-clientèle et prises en charge par des professionnel/les ou des collaborateurs/-trices chargés de la gestion des réclamations spécialement formés. Les clientes et clients sont personnellement informés de l'état du traitement de leur réclamation et des décisions prises.

Respect des droits de l'homme

[GRI 2-23]

La CSS respecte les droits fondamentaux de la Constitution fédérale de la Confédération suisse ainsi que les droits de l'homme selon les traités internationaux ratifiés par la Suisse.

Selon son «Code of Conduct», la CSS s'engage expressément à se conduire correctement d'un point de vue éthique et moral dans les échanges commerciaux et dans les relations avec sa clientèle, ses collaboratrices et collaborateurs, les prestataires, les partenaires commerciaux, la société civile et les autorités. En tant qu'entreprise de services non productrice et déployant exclusivement son activité en Suisse, la CSS est exposée de façon limitée au risque de violation des droits de l'homme. Elle a néanmoins fait vérifier sa chaîne d'approvisionnement en amont. La macroanalyse a montré que le risque d'implication indirecte dans le travail des enfants ou le travail forcé est très faible. Comme l'année précédente déjà, la CSS a fait la plupart de ses acquisitions de produits et de prestations préalables en Suisse. Seuls quelques rares achats ont été effectués à l'étranger. De façon générale, le risque mentionné est jugé basique pour la Suisse selon l'indice «Children's Rights in the Workplace» de l'UNICEF.² La CSS s'efforce toujours de maintenir à un bas niveau les incidences sociales négatives éventuelles des produits et services achetés.

Protection des données

[GRI 2-23]

La gestion responsable des données des personnes assurées et des collaboratrices et collaborateurs a une importance cruciale dans l'activité quotidienne de la CSS, car elles sont le bien le plus précieux de la CSS. Les clientes et clients se fient à la gestion scrupuleuse de leurs données par la CSS. Les manquements au droit relatif à la protection des données ou les lacunes de sécurité des systèmes de traitement des données peuvent non seulement avoir des incidences financières, mais aussi nuire à la confiance des clientes et des clients, des partenaires, des collaboratrices et collaborateurs, et donc à la réputation de la CSS.

La CSS est soumise à la législation suisse applicable en matière de protection des données et dispose d'un règlement interne global relatif à la protection des données, qui a été édicté par le conseil d'administration. Celui-ci définit les conditions-cadres et les principes à observer pour tout traitement de données personnelles ainsi que les tâches et les compétences y relatives. Les directives et consignes concrétisent le règlement relatif à la protection des données et contribuent ainsi dans tous les domaines à la mise en œuvre uniforme des prescriptions légales en matière de protection des données.

La CSS soutient ses collaboratrices et collaborateurs de tous les échelons hiérarchiques par des formations et des directives en matière de comportement portant sur la manière de gérer correctement les données des personnes assurées. Elle dispose en outre d'une équipe de juristes spécialisés, qui travaillent spécifiquement dans le domaine de la protection des données. Le respect des directives est régulièrement vérifié dans le cadre d'audits, de contrôles internes et de certifications externes annuelles (ISO 27001; OCPD et GoodPriv@cy@:2018).

Gestion des risques

Conformément au modèle de gouvernance des trois lignes de défense³, le conseil d'administration a créé les conditions relatives à une gestion des risques propre à la CSS, un système de contrôle interne et des mesures de respect des directives (compliance). La gestion des risques poursuit en priorité l'objectif de garantir à long terme l'existence de l'entreprise. Le processus cyclique de gestion des risques se compose des phases suivantes: analyse des menaces et des risques, identification, évaluation et pilotage des risques ainsi que contrôle des risques et communication.

La CSS considère que les risques liés à la durabilité sont les facteurs des catégories de risque existantes dans la gestion des risques d'entreprise, qui représentent le paysage des risques du Groupe CSS. Celles-ci comportent les risques actuariels, financiers (risques de marché, de crédit et de liquidité), les risques opérationnels (p. ex. risques de compliance, RH, IT, tierce partie et processus), les risques stratégiques et les risques émergents ([se référer au rapport sur la situation financière 2024](#)).

² UNICEF 2023: https://www.unicef.ch/sites/default/files/2023-11/childrens_rights_and_business_atlas_data_Juni2023.pdf

³ Les trois lignes de défense dans la gestion des risques sont: (1) la gestion opérationnelle qui décèle et pilote les risques dans les affaires courantes, (2) les fonctions de contrôle comme la gestion des risques, le SCI et la compliance, qui assument des tâches de surveillance et de conseil, et (3) l'Audit interne, qui vérifie en toute indépendance le bon fonctionnement des deux premières lignes.

Systeme de sante

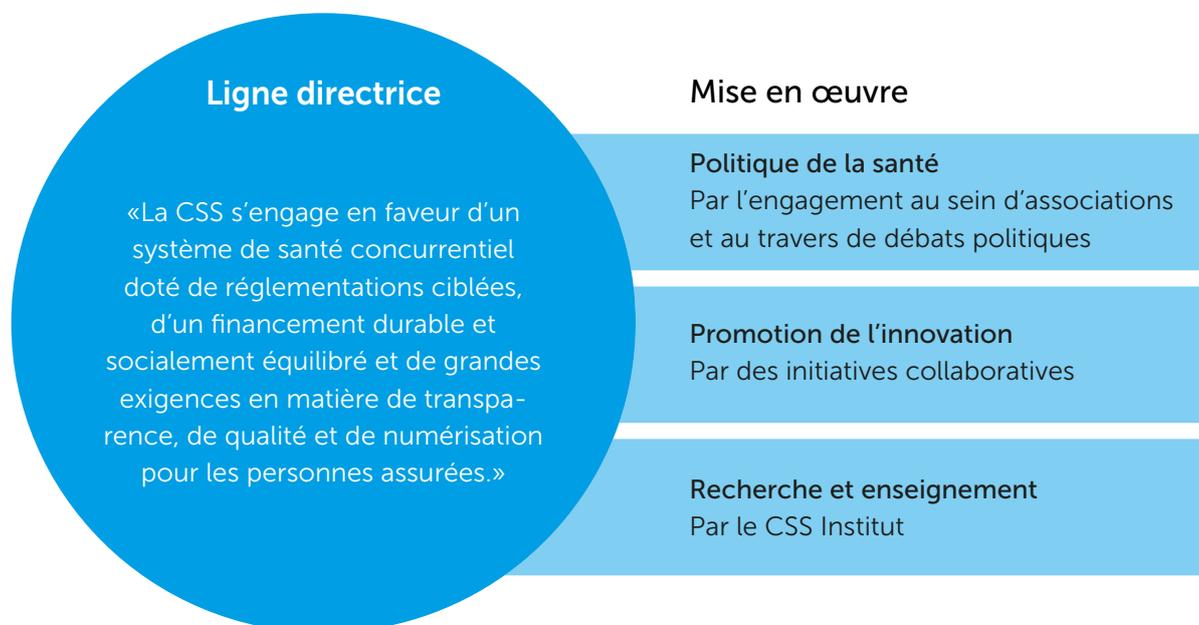
[GRI 3-3]

La Suisse dispose d'un systeme de sante onereux en comparaison internationale, mais extremement performant. Il se caracterise par un large acces aux prestations medicales et une grande satisfaction de la population a l'egard de sa qualite. Il contribue a l'esperance de vie elevee des individus. Les couts de la sante augmentent toutefois fortement depuis des annees, et la croissance des primes d'assurance-maladie pese de plus en plus sur les menages suisses.

L'engagement de la CSS repose sur ces defis. Elle fait des propositions concretes dans la discussion sur la politique de la sante et s'investit pour un systeme de sante abordable a long terme et oriente sur les avantages.

La contribution de la CSS au systeme de sante se manifeste par sa participation active a la conception de la politique de la sante, de la promotion de l'innovation dans les soins de sante et par son apport dans le domaine de la recherche.

Ligne directrice et contribution de la CSS au sein du systeme de sante



Participation de la CSS à la politique suisse de la santé

[GRI 2-28]

La CSS s'engage pour un système de santé solidaire et libéral, marqué par la subsidiarité et la responsabilité individuelle, et qui garantit à toutes les personnes assurées des soins médicaux de base à des coûts supportables. Elle défend leurs intérêts et ceux des payeuses et payeurs de primes envers les instances décisionnaires politiques et administratives, en collaboration avec des associations ou d'autres partenaires externes (p. ex. prestataires).

La CSS a participé à la discussion politique par l'intermédiaire de l'association des assureurs-maladie curafutura (jusqu'à la fin 2024) et de l'Association Suisse d'Assurances (ASA) et mène un dialogue intersectoriel avec les parties prenantes.⁴ Depuis le 1^{er} janvier 2025, elle s'implique dans la politique de la santé via l'association des assureurs-maladie nouvellement créée prio.swiss. Avec la nouvelle association de l'assurance de base, au développement de laquelle la CSS a participé activement, la branche de l'assurance-maladie devra parler d'une seule et même voix à l'avenir, de façon à mieux défendre ses intérêts.

Dans sa propre publication «place au dialogue», la CSS aborde en outre des sujets de politique de la santé. Elle organise aussi des manifestations sur cette thématique. Elle soutient par des dons des partis à l'échelle nationale dans le cadre des dispositions légales et des directives internes en matière de compliance.

La CSS veut en priorité participer au façonnement des conditions-cadres de la politique de la santé au niveau fédéral, car la majorité des réformes politiques se concentre actuellement sur l'assurance des soins (LAMal). Ces dernières créent les bases nécessaires pour stabiliser les coûts de la santé, garantir que les primes restent durablement abordables, augmenter la qualité des prestations et promouvoir les soins intégrés.

En 2024, la CSS a notamment œuvré en faveur de l'acceptation du financement uniforme des prestations de santé (EFAS, votation du 24 novembre 2024). Au niveau parlementaire, elle s'est engagée contre l'article contre-productif sur les réseaux et pour les mesures visant à atténuer les coûts des médicaments dans le cadre du deuxième volet de mesures pour atténuer la hausse des coûts. Dans le même temps, la CSS a soutenu activement le développement de structures tarifaires adéquates, notamment le remaniement du tarif médical ambulatoire et la mise à jour de la rémunération basée sur les prestations (RBP) des pharmacies.

Dans le domaine de l'assurance-maladie complémentaire (LCA), la CSS a continué de s'engager, avec d'autres prestataires d'assurances complémentaires, sous l'égide de l'ASA, pour la mise en œuvre de l'ensemble de règles sur les prestations supplémentaires dans le domaine de l'assurance complémentaire, des grandes lignes sectorielles en vigueur depuis 2022 «Prestations supplémentaires LCA». La CSS revendique ainsi plus de transparence et de traçabilité dans l'établissement des décomptes de prestations dans le cadre des assurances complémentaires d'hospitalisation.

De plus amples informations sur les priorités de la CSS en matière de politique de la santé sont disponibles sur le [site Internet de la CSS](#).

⁴ La CSS est membre et siège au comité de l'Association Suisse d'Assurances (ASA) ainsi que de l'association des assureurs-maladie curafutura (jusqu'à la fin 2024). La CSS est également représentée dans le comité ou le conseil de fondation de nombreuses organisations, parmi lesquelles: Datenschutz Forum Schweiz, Gesundheitsnetz 2025, Luzerner Forum für Sozialversicherungen und soziale Sicherheit, MediData SA, palliative.ch, Association Suisse des Actuaire et Equam. La CSS fait également partie du comité consultatif ou stratégique du Registre de médecine empirique (RME) et du Forum Managed Care. De plus, elle est membre de l'instance paritaire responsable de la convention relative aux médecins-conseils et de l'association Callnet. Le CSS Institut de recherche empirique en économie de la santé est membre du Risk Adjustment Network (RAN), un réseau de chercheuses et chercheurs et d'instances décisionnaires réglementaires de pays connaissant aussi une compensation des risques dans l'assurance-maladie.

Promotion de l'innovation par des initiatives collaboratives

[GRI 2-6]

La CSS rend possible le développement de prestations de santé en réseau, effectue des investissements dans des offres de santé prometteuses et mise sur des partenariats ciblés avec d'autres acteurs du domaine de la santé. Elle encourage des idées et des start-up dans le but de développer le système de santé suisse de façon durable, par exemple dans le domaine de la transformation numérique, et de parvenir ainsi à améliorer la qualité et à économiser sur les coûts des prestations. Dans cette optique, la CSS utilise un large éventail d'instruments, en fonction du degré de maturité de l'innovation, allant des activités de recherche dans le cadre du CSS Health Lab aux investissements dans des start-up en phase de croissance par le biais de SwissHealth Ventures SA. De plus, la CSS investit dans des initiatives collaboratives telles que «Well» et «Patient Empowerment», afin de tester de façon rapide et agile des solutions ayant un potentiel systémique. Le [rapport de gestion](#) contient des informations détaillées sur les différents projets et la manière dont ils ont progressé en 2024.

Activités de recherche du CSS Health Lab

[GRI 2-6]

Le CSS Health Lab contribue, en collaboration avec l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich et l'Université de St-Gall, à la recherche sur les nouvelles applications numériques dans le domaine de la santé. Les activités de recherche menées auprès des patientes et patients ainsi qu'avec des prestataires et des organisations de patients étudient notamment comment ancrer avec succès les solutions numériques dans le système de santé suisse. L'objectif est de soutenir et d'améliorer le transfert de la recherche vers le marché de la santé. En 2024, la troisième génération du cycle de recherche du CSS Health Lab a commencé. Un cycle dure toujours quatre ans. Les travaux de ce cycle portent sur le développement de nouveaux biomarqueurs digitaux pour des maladies comme l'obésité ou les troubles cardiovasculaires.

Le programme «Future of Health Grant» pour accélérer l'innovation

Dans le cadre du programme «Future of Health Grant» (FoHG), la CSS encourage des start-up prometteuses qui développent des solutions de santé numériques visant à améliorer la qualité et l'efficacité des coûts du système de santé suisse. Les start-up entre la phase de création et le premier tour de financement sont en ligne de mire. Le programme d'encouragement a été lancé en 2022 en collaboration avec l'EPFL Innovation Park. Parmi toutes les soumissions reçues, 16 nouvelles start-up ont été retenues pour le programme FoHG en 2024. Elles font l'objet d'un suivi étroit et bénéficient d'un soutien financier sous forme de coaching et de mentoring.

SwissHealth Ventures SA encourage des start-up en phase de croissance

La société SwissHealth Ventures SA (SHV) a été créée par la CSS en 2020 dans le but de participer activement au façonnement du système de santé et de promouvoir des modèles commerciaux pérennes. Le fonds de capital-risque est doté de 50 millions de francs et investit dans des start-up du domaine de la santé. Contrairement au programme FoHG, SHV choisit des start-up en phase de croissance pour ses participations. La CSS veut ainsi encourager des start-up de cybersanté et des modèles commerciaux qui renforcent son activité principale et mettent les futurs soins médicaux à la portée des personnes assurées. Depuis sa création, SwissHealth Ventures SA a investi dans douze start-up.

En 2023 et en 2024, SHV a réalisé des progrès considérables et a par exemple investi dans les start-up deepc et Aepsy. Deepc développe une plateforme pour le système de santé qui intègre efficacement l'intelligence artificielle (IA) dans les processus de travail médicaux et met les systèmes d'IA à la portée de la radiologie. Aepsy met à disposition une plateforme de bout en bout de mise en relation individualisée pour une prise en charge psychologique. La start-up aide les utilisatrices et utilisateurs à trouver la ou le thérapeute qui convient à ses besoins personnels compte tenu de ses préférences.

Partenariats pour de nouvelles approches dans les soins de santé

Les initiatives collaboratives apportent un bénéfice systémique, comme le montrent les deux coopérations «Patient Empowerment» et «Well». L'initiative «Patient Empowerment» a été lancée en 2022 en collaboration avec SWICA, PwC, l'hôpital cantonal de Winterthour et l'hôpital universitaire de Bâle. Il s'agit d'un projet pilote qui repose sur le concept «Value-based health care» (VBHC) et vise à endiguer la surmédicalisation et les soins inappropriés dans le système de santé, ainsi qu'à placer les besoins individuels des patientes et des patients au centre de la fourniture de prestations.

De la même manière, la plateforme numérique de santé «Well» fait progresser les soins intégrés. «Well» est une plateforme indépendante qui met en relation en ligne les patientes et patients avec des prestataires médicaux. Elle offre une interface plus efficace, pour des parcours thérapeutiques plus avantageux dans le système de santé. En 2024, «Well» a été enrichie de plusieurs fonctionnalités, comme la possibilité de prendre rendez-vous en pharmacie pour se faire vacciner (grippe, COVID, tiques, zona, etc.) ou solliciter des conseils de vaccination auprès du prestataire de télémédecine Medi24.

Recherche et enseignement

Afin de développer et d'améliorer continuellement le système de santé, la CSS a fondé en 2007 le CSS Institut de recherche empirique en économie de la santé. Il se consacre à la recherche scientifique et à l'enseignement dans le domaine de l'économie de la santé appliquée. Le CSS Institut réalise en outre tous les deux ans le «Swiss Health Economics Workshop» en collaboration avec la Swiss Society of Health Economics. Ce rendez-vous sert à promouvoir les échanges au sein de la recherche suisse en économie de la santé.

Depuis sa création, le CSS Institut a publié plus de 26 articles révisés par des pairs (2007 à 2024). Le nombre de publications dans des revues économiques renommées comme le «Journal of Health Economics» ou le «Journal of the European Economic Association» atteste notamment de l'excellent niveau des travaux de recherche menés jusqu'à présent. De plus, les collaboratrices et collaborateurs du CSS Institut se sont déjà vu décerner plusieurs prix scientifiques. Le CSS Institut a déjà dispensé plus de 1500 cours dans des hautes écoles. Parallèlement à ses coopérations directes en matière de recherche, il a soutenu et rendu possibles, par la mise à disposition de données, de nombreux projets scientifiques dans les domaines de l'économie, de la médecine et de la santé publique (p. ex. ceux de l'EPFZ ou de l'Office fédéral de la santé publique). Une partie considérable de ces données a été fournie à de jeunes chercheuses et chercheurs de Suisse et a donc contribué à des carrières scientifiques. Le CSS Institut encourage le développement du système de santé par son objectivité scientifique, l'indépendance de sa recherche et la qualité de ses publications. Il entend bien publier d'autres travaux dans des revues économiques spécialisées. Car ses études et les résultats de ses recherches contribuent à la formation de l'opinion sur les questions de politique de la santé et alimentent le processus politique quand cela est possible et profitable.

En automne 2024, le CSS Institut a lancé son propre site Internet à l'adresse www.css-institut.ch. Ce dernier propose (en anglais et en allemand) une synthèse accessible au grand public des résultats des recherches menées par le CSS Institut. De plus, les chercheuses et chercheurs externes y trouvent des informations détaillées sur les données de la CSS et peuvent demander de les consulter par une procédure simplifiée.

Individus et santé

[GRI 3-3]

La CSS comptait à la fin 2024 environ 1,5 million de personnes assurées dans l'assurance obligatoire des soins, et 1,3 million de clientes et clients ont conclu au moins une assurance dans le domaine de l'assurance-maladie complémentaire.

Dans son rôle de partenaire santé, la CSS soutient ses clientes et clients dans plusieurs domaines et veut se tenir à leurs côtés avec encore plus de détermination. Elle inscrit cette responsabilité dans sa vision et l'assume tout au long du parcours de santé «rester en bonne santé, guérir et vivre avec une maladie».

La mission de partenaire santé de la CSS commence par l'activité principale, dans laquelle elle accorde une protection financière à ses assurées et assurés et traite leurs demandes avec une grande fiabilité et un niveau de qualité élevé. Plus de 24,8 millions de factures par année sont ainsi contrôlées. L'engagement se poursuit avec des offres de conseil et de suivi dans les domaines de la gestion et de la promotion de la santé, ainsi que des compétences en matière de santé, qui viennent compléter l'activité principale de manière ciblée. L'accompagnement personnalisé des patients ou le coaching, l'incitation à un mode de vie sain via le programme «active365» ou les articles sur la santé publiés dans des médias internes et externes constituent quelques exemples de ce soutien supplémentaire. Pour la CSS, être partenaire santé signifie aussi proposer des solutions complètes aux personnes assurées et les guider à travers le système de santé complexe. Elle mise à cette fin sur des solutions numériques et connectées telles que «Well», grâce auxquelles elle crée pour ses assurées et assurés une expérience de plus en plus homogène et fluide tout au long du parcours santé.

En collaboration avec des partenaires engagés dans le domaine de la santé, la CSS s'efforce de développer aussi des soins de façon à apporter des réponses à des défis comme la pénurie de personnel qualifié ou les pathologies de plus en plus complexes. Récemment, un nouveau modèle de soins pionnier a par exemple été créé avec l'Ensemble Hospitalier de la Côte (EHC) à Morges. Ses priorités sont de permettre aux patientes et patients d'accéder rapidement à la bonne ou au bon spécialiste, d'améliorer la coordination entre les prestataires, surtout en cas de problèmes de santé plus complexes, et d'éviter les doublons. La recommandation d'offres de prévention adaptées aux besoins de même qu'un soutien via une appli tout au long du parcours de santé doivent aider les clientes et clients de la CSS à s'orienter dans leur réseau de santé. La forme de collaboration coordonnée mise en œuvre dans l'EHC doit également contribuer à ce que les soins de santé puissent être dispensés dans une optique de préservation des ressources à différents niveaux. Les expériences et l'impact sur la qualité des soins et sur l'utilisation efficace des moyens ainsi que la satisfaction des patientes et patients et des prestataires concernés sont accompagnés dans le cadre d'une évaluation. Dans d'autres régions aussi, de nouveaux clusters de soins régionaux doivent contribuer à faire progresser la collaboration entre les différentes parties prenantes dans le sens de soins à intégration verticale.

Activité principale

L'assurance obligatoire des soins fonctionne selon un catalogue clairement défini de prestations, qui peuvent être décomptées à la charge du système financé de façon solidaire. Dans le domaine de l'assurance complémentaire, l'offre peut être conçue de façon plus flexible que dans l'assurance obligatoire des soins. La CSS offre ici une protection financière, tandis que l'assurance de base a des lacunes de couverture, que ce soit en cas d'urgence à l'étranger, pour les appareils dentaires des enfants, les prestations de médecine alternative ou le libre choix du médecin à l'hôpital.

Mais l'activité principale laisse aussi une marge de manœuvre pour faire plus, malgré les dispositions réglementaires. Avec des produits adaptés, une qualité de service supplémentaire et une bonne expérience-client, la CSS met tout en œuvre pour assumer son rôle de partenaire santé. Elle propose diverses possibilités de contact pour aider les clientes et clients ayant des questions et des demandes: son réseau d'agences CSS avec 94 sites dans toute la Suisse, le service-clientèle téléphonique et le portail client self-service «myCSS». Avec «myCSS», les personnes assurées peuvent transmettre leurs factures, vérifier leur couverture d'assurance et consulter les offres de santé. Grâce à l'envoi numérique des polices, des décomptes des prestations et des attestations fiscales, les coûts du papier, de l'impression et de l'expédition diminuent considérablement. De plus, les personnes assurées profitent de l'automatisation des processus de décompte et de la précision du contrôle des factures. Cela garantit non seulement la rapidité de la vérification et du remboursement, mais contribue aussi à réduire les coûts grâce à une gestion efficace des coûts des prestations.

La CSS veut tenir compte des différentes préférences de sa clientèle en lui proposant des produits adaptés. Elle s'engage pour des offres innovantes et des soins intégrés et cherche à collaborer avec différents prestataires pour l'optimisation et l'efficacité des traitements. Dans l'assurance de base, 80,7% des personnes assurées ont choisi un modèle alternatif d'assurance et profitent d'économies sur les primes ainsi que d'une aide à la navigation et d'un suivi par un gatekeeper en cas de problèmes de santé.

Dans l'assurance complémentaire, la CSS va encore plus loin en versant des contributions aux coûts des offres de promotion en matière de santé. Par exemple, le compte «santé» fait partie intégrante de quelques produits d'assurance complémentaire et soutient les activités de promotion de la santé des personnes assurées. Comme les préférences et les possibilités des différents groupes cibles sont très individuelles, la CSS verse des contributions du compte «santé» pour une cinquantaine d'activités, du fitness à la gymnastique du dos en passant par le yoga et la natation pour enfants.

Prestations de santé

Depuis quelques années, la CSS s'engage au-delà des affaires classiques d'assurances complémentaires. Elle utilise ainsi les excédents provenant des assurances complémentaires pour encourager la santé des personnes assurées. En tant que partenaire santé, la CSS accompagne ses clientes et clients dans toutes les situations de vie. Avec les deux plateformes «active365» et «enjoy365», elle les soutient durant toute l'année dans leurs efforts en matière de santé. Le «CSS Coin» est venu s'ajouter aux avantages: grâce à lui, les personnes disposant d'une assurance complémentaire peuvent acheter des produits et services sains à un prix préférentiel.

L'appli de santé «active365» encourage un mode de vie sain autour des thèmes de l'activité physique, de l'alimentation et de la pleine conscience par des conseils et des exercices ajustés en fonction des objectifs individuels. En 2024, 139 732 personnes disposant d'une assurance complémentaire ont collecté des «activePoints», qui peuvent être soit versés sur le compte bancaire, soit convertis en bons «enjoy365» ou en dons. Les utilisatrices et utilisateurs ont consacré 106 millions de minutes à des exercices de pleine conscience au cours de l'année sous revue, parcouru 200 millions de kilomètres de pas, ce qui correspond à environ 5000 fois le tour du monde, et collecté 210 millions d'«activePoints» au total.

Dans le shop santé «enjoy365», les clientes et clients profitent à un prix préférentiel d'un large assortiment de produits favorisant un mode de vie sain. Il est également possible d'acheter à un prix plus avantageux les «CSS Coins», qui peuvent déjà être utilisés auprès de 640 partenaires régionaux en rapport avec la santé. Le réseau de partenaires est constamment développé.

En 2024, la CSS a distribué 24,6 millions de francs pour que les personnes disposant d'une assurance complémentaire puissent participer aux excédents des affaires dans les assurances complémentaires. 17,9 millions de francs ont ainsi été versés via «active365», et 6,7 millions de francs ont été utilisés pour subventionner des produits et des «CSS Coins» sur «enjoy365».

Gestion de la santé: pour gérer les problèmes de santé

La gestion de la santé regroupe toutes les mesures qui aident les clientes et les clients à mieux gérer des situations difficiles du point de vue de la santé.

La coordination et l'accompagnement sont surtout importants pour les patientes et patients présentant une maladie grave, suivant un traitement complexe ou ayant terminé une réadaptation. La CSS offre ici un accompagnement personnalisé. De plus, elle a mis sur pied au cours de ces dernières années une équipe de coaches de santé, qui conseille personnellement les clientes et clients, les accompagne et au besoin les oriente vers des services adaptés, par exemple pour l'obtention d'un second avis médical. Des changements ciblés de mode de vie sont surtout au cœur de l'accompagnement, dans les domaines de l'alimentation, du stress et de l'activité physique ainsi que du soutien en cas de souffrances familiales ou de COVID long. Les personnes disposant d'une assurance complémentaire auprès de la CSS peuvent en outre solliciter plusieurs programmes de santé qui les soutiennent en cas de maladies spécifiques. Ces programmes s'adressent aux personnes concernées par la tension artérielle, la dépression, l'insuffisance cardiaque, les angoisses, les troubles du sommeil et les douleurs. Il existe aussi un programme d'accompagnement psychologique en cas de cancer et de soutien pour la prévention des chutes.

Les personnes assurées ayant de bonnes compétences en matière de santé savent en général mieux comment préserver ou améliorer leur santé. La CSS apporte son soutien dans ce domaine de multiples manières, par exemple par des informations sur le thème de la santé, qui sont notamment mises à la disposition du grand public via le site Internet, les réseaux sociaux et le magazine clientèle. En 2024, divers articles permettant d'acquérir des compétences en matière de santé ont été lus presque 2,6 millions de fois, et les contenus apportant des connaissances ont été consultés près de 6,5 millions de fois via l'appli «active365». La CSS met en outre à disposition des e-books et des podcasts sur ce thème.

La plateforme numérique «Well» aussi, avec ses multiples services, oriente, aide et apporte de la sécurité sur les questions de santé. Les services utilisés le plus fréquemment sont le Symptom Checker, le dossier, la recherche de médecins, l'offre de télémedecine et la liste des maladies, des remèdes maison et des médicaments.

Engagement social

Fondation CSS

La Fondation CSS s'engage pour le renforcement de l'engagement social et l'atténuation des cas de rigueur. Elle soutient concrètement des personnes qui se retrouvent malgré elles dans une situation financière difficile en raison d'une maladie ou d'un accident. Depuis 1987, elle promeut en outre des projets sociaux dans le domaine de l'assurance-maladie et accidents: le prix de la Fondation récompense des organisations qui s'engagent dans la société. En 2024, à l'occasion des 125 ans de la CSS, la Fondation CSS a fait don d'un montant total de 1,25 million de francs. Dix projets en faveur des proches soignants et aidants ont été retenus. Au cours des trois prochaines années, grâce à ce don, ces organisations de toutes les régions du pays développeront des projets visant à apporter du répit aux proches aidants.

En plus du don spécial à l'occasion de l'anniversaire, six autres organisations ont reçu 100 000 francs au total dans le cadre du don annuel ordinaire de la Fondation CSS. Toutes les organisations bénéficiaires s'engagent dans un environnement dans lequel l'aspect social est prépondérant. Elles contribuent à la prévention et à la promotion de la santé.

Dons

[GRI 2-6]

Avec le Gala de théâtre CSS, la CSS s'engage depuis trente ans déjà en faveur des personnes dans le besoin. Cet événement de bienfaisance est aujourd'hui l'une des principales manifestations culturelles et sociales de Suisse centrale. Les recettes de la billetterie et des dons bénéficient à Caritas Lucerne, qui soutient des familles en situation précaire par ses projets d'aide. En 2024, le Gala de théâtre a fêté un jubilé, puisque c'était sa trentième édition. La CSS a effectué un don de 68 000 francs à Caritas Suisse centrale en faveur des familles et des personnes isolées qui connaissent des difficultés financières.

Les dons de Noël 2024 ont permis de récolter près de 30 600 francs, qui ont été reversés aux organisations d'utilité publique Autismus Schweiz, Association Différences Solidaires, Greenhope et Pro Senectute.

Les personnes disposant d'une assurance complémentaire CSS ont également versé des dons en 2024. 1359 d'entre elles ont en effet décidé de donner les points de bonus gagnés en utilisant «active365». Au total, 83 800 francs ont ainsi été récoltés. La Ligue suisse contre le rhumatisme et la Fondation Table Suisse en sont les heureuses bénéficiaires.

Sponsoring

Grâce aux activités de sponsoring, la CSS donne la possibilité aux personnes assurées de renforcer leurs compétences en matière de santé en s'impliquant dans les domaines de l'activité physique, de l'alimentation et de la santé mentale. Elles peuvent par exemple acquérir de nouvelles connaissances lors des Family Weekends que la CSS organise avec des spécialistes de la pédagogie environnementale, par la nature et par la découverte, de la thérapie par le yoga, de l'herboristerie et de la psychologie. De plus, la CSS est depuis plus de vingt ans la principale partenaire santé du Club Alpin Suisse (SAS). Elle donne envie ainsi aux grands et aux petits de faire des randonnées dans les montagnes suisses et d'avoir un mode de vie sain.

De plus amples informations sur les dons et les activités de sponsoring figurent dans le [rapport de gestion 2024](#) de la CSS.

Collaboratrices et collaborateurs

[GRI 2-7]
[GRI 2-8]

A la fin 2024, la CSS Assurance-maladie SA employait 3008 collaboratrices et collaborateurs, soit 2661 en équivalents plein temps.⁵ De plus, 502 personnes externes ont exercé une activité auprès de la CSS. La CSS s'engage pour le bien-être et la satisfaction de l'ensemble de ses collaboratrices et collaborateurs. Elle promeut la diversité et l'inclusion, garantit une rémunération équitable, propose des formations initiales et continues et investit dans le recrutement de talents. Pour évaluer et mesurer systématiquement différents indicateurs dans ces domaines, une enquête globale est réalisée tous les deux ans auprès des collaboratrices et collaborateurs. La dernière a eu lieu en 2023. Selon elle, la motivation des collaboratrices et collaborateurs obtient 83 points sur 100. Une grande motivation est décisive pour la satisfaction des collaboratrices et collaborateurs et représente un facteur de réussite central pour l'entreprise, étant donné qu'elle est également perceptible pour les clientes et clients.

La commission des collaboratrices et collaborateurs représente les intérêts et les besoins du personnel face à la CSS. Elle s'engage en faveur de revendications collectives, encourage les échanges d'informations et d'opinions entre la direction générale et les collaboratrices et collaborateurs et s'implique dans l'élaboration et la surveillance des conditions d'engagement.

Culture et valeurs

Dans un environnement qui évolue rapidement et devient toujours plus complexe, il est important pour la CSS de garder une orientation claire. En effet, les changements de directives légales, les nombreuses tâches de coordination avec des prestataires de santé et les attentes croissantes des personnes assurées, notamment dans le domaine numérique, posent constamment de nouveaux défis. De plus, l'évolution démographique a un impact sur les exigences à l'égard du système de santé. Dans ce contexte, la CSS a développé une déclaration de «purpose» dans une démarche globale bien orchestrée. Ce processus s'est opéré par l'implication de divers groupes d'intérêt, notamment de représentantes et représentants du conseil d'administration, de déléguées et délégués de la CSS Association, de supérieures et supérieurs hiérarchiques, de collaboratrices et collaborateurs actuels et anciens ainsi que d'apprenties et apprentis. Les différentes perspectives et expériences ont débouché sur la formulation d'une déclaration de «purpose», qui reflète les valeurs et objectifs communs de chacune et chacun. Elle esquisse la raison d'être de la CSS: «Ensemble – afin que la santé soit accessible et abordable pour tout le monde.» Mieux ancrer ce principe dans l'entreprise est une tâche centrale des supérieures et supérieurs hiérarchiques de la CSS. Pour que le but de l'entreprise ait une importance encore plus grande dans l'exercice quotidien des tâches dirigeantes, la CSS a lancé une initiative de leadership. Les supérieures et supérieurs hiérarchiques et spécialistes de fonctions d'interface importantes se sont tous penchés de manière approfondie sur cette thématique lors de différents ateliers en 2024, autour des questions centrales suivantes: en quoi chaque supérieure et supérieur peut-elle ou il apporter sa contribution au but de l'entreprise? Quelles sont les valeurs qui font l'identité de la CSS? Comment faire fusionner ses représentations et valeurs personnelles et celles de la CSS? Cette initiative, qui se poursuit en 2025, développe les aptitudes des leaders de la CSS pour qu'ils se positionnent comme des ambassadrices et ambassadeurs et montrent l'exemple au sein de leurs équipes en adoptant une attitude basée sur les valeurs de la CSS et son but en tant qu'entreprise.

Gestion de la santé en entreprise

[GRI 403-6]

En tant que partenaire santé, la CSS est non seulement présente pour ses assurées et assurés. La santé de ses collaboratrices et collaborateurs est également une préoccupation centrale pour elle. La Gestion de la santé en entreprise (GSE) poursuit l'objectif de préserver la santé, la performance et la motivation des collaboratrices et collaborateurs ainsi que de renforcer un environnement favorable à la santé. De plus, le service de sécurité interne conseille et soutient la direction générale en ce qui concerne la sécurité physique, la gestion des urgences, la gestion des crises, la sécurité au travail et la protection de la santé sur le lieu de travail.

⁵ Pour le nombre de collaboratrices et collaborateurs et d'équivalents plein temps, le 31 décembre 2024 a été choisi comme date déterminante de la fin de la période sous revue.

La GSE englobe les trois domaines suivants:

- **«Être en bonne santé» – sécurité au travail et protection de la santé:** la CSS assume sa responsabilité légale envers ses collaboratrices et collaborateurs en garantissant une mise en œuvre systématique et globale de la sécurité au travail et de la protection de la santé.
- **«Rester en bonne santé» – promotion en matière de santé et prévention:** la santé des collaboratrices et collaborateurs est préservée et renforcée. Dans cette optique, des mesures sont d'une part engagées au niveau des collaboratrices et collaborateurs: ils acquièrent les aptitudes nécessaires pour adopter un comportement responsable et sain. D'autre part, des conditions-cadres structurelles et des processus favorables à la santé sont créés et façonnés.
- **«Guérir» – gestion des présences et intégration sur le lieu de travail:** dans la gestion des absences pour cause de maladie et d'accident et des mesures de réinsertion, des entretiens d'accompagnement sont menés à un stade précoce avec les personnes concernées, et des processus de réadaptation professionnelle sont encouragés. Les collaboratrices et collaborateurs, mais aussi les supérieures et supérieurs hiérarchiques, bénéficient d'un accompagnement et d'un soutien à ce niveau.

Un service de coordination central pilote la GSE. Il est rattaché à la division Ressources humaines Management du Groupe et s'assure de la réalisation systématique et coordonnée des activités GSE. Les échanges entre les services impliqués au sein de la CSS passent par le groupe de pilotage GSE, qui se réunit quatre fois par année. Il veille à ce que la santé des collaboratrices et collaborateurs reste globalement au centre des préoccupations dans tous les domaines de l'entreprise. De plus, il rend possible une réaction coordonnée face aux thèmes, contraintes et défis venant de surgir.

Pour se tenir au courant des questions de santé dans l'entreprise, la CSS réalise chaque année depuis 2022 une enquête sur la santé auprès de l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs. Les résultats lui montrent où il y a un besoin d'action. En 2024, 75% des collaboratrices et collaborateurs ont participé à l'enquête, qui comporte toujours des blocs thématiques sur les conditions de travail et la charge de travail. L'enquête permet de pointer les difficultés et de définir des mesures pour renforcer les ressources des collaboratrices et collaborateurs et réduire les sources de stress. En 2024 aussi, différentes mesures ont été mises sur les rails par rapport aux constats dressés. Pour que les collaboratrices et collaborateurs puissent avoir plus facilement un aperçu des offres disponibles, la plateforme interne «Ma santé» est mise à leur disposition depuis avril 2024. Informations précieuses, conseils et astuces pour leur santé: tous ces renseignements sont rassemblés de manière claire sur le site. Ils reçoivent d'autres suggestions spécifiques dans la Newsletter Santé, qui paraît tous les trois mois.

Diversité et inclusion

Diversité et lutte contre la discrimination

La diversité est notre force, la CSS en est convaincue. Comme cela est écrit dans le «Code of Conduct», elle ne tolère aucune préférence ou discrimination et s'investit pour l'équité des chances. La CSS promeut une culture d'entreprise inclusive avec des relations empreintes de respect et marquées par la confiance mutuelle, dans laquelle les collaboratrices et collaborateurs peuvent tous déployer leur potentiel. Les participantes et participants à l'enquête auprès des collaboratrices et collaborateurs de 2023 ont dû répondre à quatre questions relatives au climat de travail, à la discrimination, à la variété des perspectives et à la promotion de la diversité. Sur une échelle d'évaluation de 0 (négatif) à 100 (positif), la moyenne était de 85 points. Elle atteste d'une culture d'entreprise bien mise en application, avec une compréhension perceptible de l'inclusion. La CSS s'est fixé comme objectif d'augmenter encore cette valeur d'inclusion.

[GRI 2-7]
[GRI 405-1]
[GRI 406-1]

Le système d'alerte décrit dans le chapitre «Gestion d'entreprise» est mis à la disposition des collaboratrices et collaborateurs pour signaler les infractions au «Code of Conduct», au contrat de travail, aux conditions d'engagement générales et aux autres directives et consignes internes.

En 2024, trois cas de violations de l'intégrité personnelle⁶ ont été signalés à la CSS et chacun d'eux a été traité avec soin conformément au processus interne. En plus des mesures de protection pour les personnes impliquées, des mesures relatives au droit du travail ont été prises.

La CSS promeut la diversité de façon déterminée et responsable, entre autres au moyen d'initiatives sur le thème des «préjugés inconscients»: deux tests à effectuer individuellement permettent aux collaboratrices et collaborateurs de prendre conscience de leurs biais implicites. Les tests ont suscité un vif intérêt: jusqu'à présent, près de 600 collaboratrices et collaborateurs les ont effectués. Une sensibilisation au thème des préjugés inconscients est également intégrée systématiquement aux formations des cadres et dans le processus de fixation du bonus et des salaires, lors des promotions ou des recrutements.

Compatibilité entre les domaines de la vie

[GRI 2-7]
[GRI 401-3]

La CSS promeut la compatibilité entre l'activité professionnelle et les autres domaines de la vie (famille, engagements bénévoles, suivi des personnes nécessitant des soins, etc.) par différentes mesures: elle met au concours le plus grand nombre possible de postes à temps partiel, même pour les fonctions de cadre. Des modèles de travail flexibles comme le job sharing, le top sharing et l'horaire de travail fondé sur la confiance ou la possibilité de télétravail soutiennent ces efforts de compatibilité. Les collaboratrices et collaborateurs qui suivent des études en cours d'emploi ont l'option du temps de travail annualisé.⁷ Avec les congés sabbatiques, les collaboratrices et collaborateurs ayant une certaine ancienneté dans l'entreprise ont la possibilité de consacrer plus de temps de façon ininterrompue à un autre domaine de la vie.

La CSS soutient également ses collaboratrices et collaborateurs avec le congé maternité ou paternité: à la naissance de leur enfant, les pères ont droit à un congé paternité payé de trois semaines pour passer plus de temps en famille dans cette étape importante de la vie. En ce qui concerne le congé maternité, les mères ont le choix⁸ entre 16 semaines de congé avec 100% du salaire ou 20 semaines avec 80%. En 2024, 99% des mères et pères bénéficiaires ont fait usage de leur droit au congé, et un an après leur congé maternité ou paternité, 86% des collaborateurs et 85% des collaboratrices travaillent toujours à la CSS. De plus, la CSS apporte un soutien financier pour l'accueil extra-familial des enfants.

Engagement pour l'égalité de traitement

[GRI 2-30]
[GRI 401-2]
[GRI 404-2]
[GRI 405-1]
[GRI 405-2]

La CSS s'engage pour l'égalité de traitement, notamment dans les quatre dimensions essentielles à ses yeux: langues / régions, genres, générations et santé / handicap.

Langues / régions: la diversité linguistique et régionale fait partie de l'identité de la CSS. Il faut surmonter les barrières linguistiques et encourager la compréhension entre les régions et les groupes linguistiques. Dans cette optique, un large éventail d'offres d'apprentissage linguistique est mis à la disposition des collaboratrices et collaborateurs. La structure du personnel de la CSS reflète la diversité régionale, puisque les trois principales régions linguistiques de Suisse sont plus au moins représentées proportionnellement à leur pourcentage de la population. Environ 76% des collaboratrices et collaborateurs viennent de Suisse alémanique, 19% de Suisse romande et 5% de Suisse italienne.

Genres: la CSS est convaincue que les équipes (dirigeantes) avec mixité de genre sont plus efficaces. Les collaboratrices et collaborateurs sont promus indépendamment de leur genre.

⁶ Pour la CSS, les attaques venant de l'extérieur contre une personne sont considérées comme des atteintes à l'intégrité personnelle. Les agressions peuvent inclure le harcèlement moral, le harcèlement sexuel, la discrimination, la violence et les menaces.

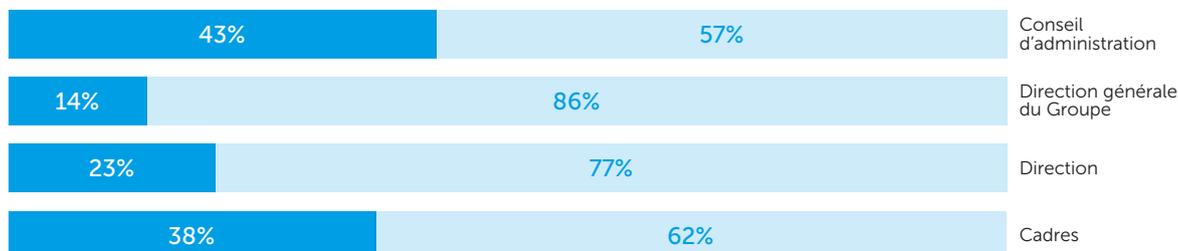
⁷ Pour le temps de travail annualisé, la période de décompte du temps de travail s'étend à une année, et un nombre donné d'heures de travail à effectuer dans l'intervalle de douze mois est fixé.

⁸ Cela ne s'applique qu'après une durée d'engagement d'une année et pour autant que les conditions visées aux art. 16b ss LAPG soient remplies. Si la collaboratrice a moins d'une année d'ancienneté, les dispositions légales sont applicables.

Répartition par sexe selon le headcount



Répartition par sexe selon l'échelon



La CSS vise une proportion de femmes cadres d'au moins 40%. Au cours de l'exercice sous revue, elle était de 38%. La CSS collabore en outre avec «Advance – Gender Equality in Business», une organisation qui s'engage en faveur de l'égalité des femmes. Les collaboratrices et collaborateurs de la CSS profitent ainsi de manifestations et d'ateliers captivants de développement des compétences (skill-building) ainsi que d'un programme de mentoring. La CSS réalise en parallèle des ateliers et des «sparrings» pour les talents féminins, lors desquels elles peuvent déployer leur potentiel personnel et «percer le plafond de verre».

La CSS aspire à l'égalité salariale interne et externe et veille à des salaires équitables dès le recrutement.⁹ L'analyse de l'égalité salariale¹⁰ de la CSS de 2024 a révélé une amélioration par rapport à l'année précédente. Tandis qu'en 2023, les femmes gagnaient encore 0,8% de moins que les hommes à la CSS, la différence de salaire inexpliquée était encore de 0,5% en 2024. La Suisse a donc continué de réduire la différence de salaires entre les genres. En 2024, la CSS a de nouveau reçu le certificat «Fair Compensation» de l'Association Suisse pour Systèmes de Qualité et de Management (SQS) pour l'équité salariale au sein de l'entreprise. La CSS se soumet chaque année à un audit.

Génération: la CSS encourage les échanges entre les générations. Elle offre à la fois des perspectives aux personnes qui démarrent leur carrière et aux collaboratrices et collaborateurs à la veille de la retraite. Le nombre d'apprenties et apprentis a augmenté à 124 en 2024 (contre 120 en 2023). La CSS exploite délibérément le potentiel d'un mélange de générations. La mise en œuvre des carrières en arc, comme on les appelle, peut être citée comme exemple ici. Dans la mesure où les collaboratrices et collaborateurs de longue date se mettent un peu en retrait et délèguent des responsabilités à la relève, un transfert de connaissances systématique et un mentoring constant sont assurés. Cette forme de transition permet de conserver le savoir-faire spécialisé et favorise le développement des collaboratrices et collaborateurs.

Santé / handicap: la CSS assume son rôle de partenaire santé, également à l'égard des actuels et des futurs collaboratrices et collaborateurs en situation de handicap. Elle collabore avec des institutions d'insertion professionnelle pour l'intégration des personnes en situation de handicap physique ou présentant des troubles mentaux. Pour sensibiliser à la thématique à l'échelle de l'entreprise, une table ronde a été réalisée sur le thème du handicap en 2024 afin de déterminer s'il s'agit d'un obstacle ou d'une opportunité. Ce débat a suscité un vif intérêt et montré qu'il s'agit non pas de faire disparaître le handicap, mais de ne pas le stigmatiser non plus. En surmontant les appréhensions, un environnement se crée, dans lequel chaque personne peut grâce à sa différence apporter sa perspective et déployer tout son potentiel.

⁹ Les 3008 collaboratrices et collaborateurs travaillent tous en Suisse et disposent d'un contrat de travail écrit soumis au droit suisse (notamment code suisse des obligations et autres lois et ordonnances fédérales et cantonales). Les conditions générales d'engagement ainsi que d'autres règlements et consignes font partie intégrante du contrat de travail, sauf pour les membres de la direction générale du Groupe, les collaboratrices et collaborateurs au salaire horaire ainsi que ceux avec des contrats de travail à durée déterminée, pour lesquels d'autres conditions ou des conditions divergentes sont applicables, dont il a été convenu dans le cadre du contrat de travail. Toutes les prestations que la CSS propose à ses collaboratrices et collaborateurs ainsi que les conditions d'engagement peuvent être consultées sur le site Internet de la CSS dans le document «Conditions d'engagement et prestations».

¹⁰ L'analyse de l'égalité salariale a été effectuée avec l'outil d'analyse standard «Logib» du Bureau fédéral pour l'égalité entre femmes et hommes.

Engagements sociaux

La CSS donne l'occasion à ses collaboratrices et collaborateurs, en équipe ou à titre personnel, d'effectuer des engagements sociaux d'utilité publique, soit pour une institution sociale, soit sous la forme de l'«aide de voisinage». Au travers de son engagement, la CSS applique l'une de ses valeurs centrales: la solidarité. Ainsi, elle offre également la possibilité aux collaboratrices et collaborateurs de sortir de leur quotidien professionnel pour y revenir avec de nouvelles idées et impressions liées au changement de perspective. En 2024, près de 90 collaboratrices et collaborateurs de la CSS ont participé à un engagement social.

Formation initiale et continue

[GRI 404-1]
[GRI 404-2]

Dans un monde du travail en constante évolution, seules les personnes qui se forment en continu peuvent rester à jour. La formation continue est un élément incontournable de la vie professionnelle actuelle. La CSS applique ce principe depuis longtemps déjà. En tant qu'employeur avant-gardiste, la CSS investit dans l'apprentissage continu ainsi que le développement professionnel et personnel de ses collaboratrices et collaborateurs. Elle leur permet de se former et de se perfectionner en fonction de leurs besoins et des exigences du monde du travail de demain. C'est pourquoi la CSS a investi près de 3,35 millions de francs dans la formation initiale et continue en 2024.

Les collaboratrices et collaborateurs profitent des offres d'apprentissage numériques de la CSS, que ce soit à partir de l'appli mobile «Elever», qui permet d'approfondir les connaissances sur la CSS de manière ludique, ou à partir de la plateforme d'apprentissage «Cosmos of Learning», qui compte plus de 2500 unités d'apprentissage dans divers domaines spécialisés. Par ailleurs, des intervenantes et intervenants internes ou externes abordent des tendances et sujets actuels dans le cadre de nombreux webinaires. Outre les cours numériques, les collaboratrices et collaborateurs bénéficient d'une solide formation spécialisée. Toute personne nouvellement engagée à la CSS suit notre journée d'introduction, puis, selon le domaine dans lequel elle travaillera, d'autres modules comme le cours de base LAMal ou des formations sur les produits. De plus, la CSS propose de nombreux programmes de maintien de l'employabilité et de passage progressif à la retraite.

Les collaboratrices et collaborateurs ont profité de 46,2 heures de formation initiale et continue en moyenne en 2024. Le nombre d'heures de formation a augmenté de près de 35% depuis 2020.

Recrutement et onboarding

Pour donner envie aux talents de la rejoindre, la CSS cherche d'emblée à bien transmettre sa culture d'entreprise. L'objectif est que la satisfaction à l'égard du processus de candidature et de l'introduction obtienne au moins 8 points sur 10 lors de l'évaluation. En 2024, cette valeur a déjà été dépassée puisque 9,6 points ont été attribués à la satisfaction à l'égard de l'onboarding.

Le maintien dans l'entreprise des apprenties et apprentis diplômés, la planification de la succession pour les postes de cadres et l'engagement permanent des collaboratrices et collaborateurs temporaires attestent de la réussite du recrutement interne. En 2024, 50% des postes de cadres ont été pourvus à l'interne, et 66% des 47 apprenties et apprentis diplômés continuent de travailler à la CSS. En principe, la CSS cherche à recruter des nouvelles collaboratrices et des nouveaux collaborateurs à 40% par le biais de son réseau de relations¹¹. Aujourd'hui, c'est le cas pour 43%.

La CSS soutient des programmes d'encouragement afin de trouver à long terme des talents sur le marché de l'emploi. Depuis 2021, elle assume le parrainage de l'association ICT-Scouts/Campus à Lucerne. En raison de la grave pénurie de personnel qualifié en Suisse dans le domaine MINT (mathématiques, informatique, sciences naturelles et technique), les jeunes intéressés par les TIC en 7^e année (9^e HarmoS) sont encouragés individuellement. Depuis le début du parrainage en 2021 et jusqu'en 2024, 209 élèves ont déjà participé au Campus. Ensemble, ils ont suivi au total 9152 heures d'enseignement sur l'ICT-Campus dans le cadre du programme d'encouragement. Chaque année, l'événement de «Talent-Matching» se déroule sur le Campus. Les entreprises partenaires de la CSS implantées dans la région sont alors invitées à se présenter rapidement puis à se mettre en contact avec les talents, leurs parents et d'autres entreprises dans une optique de networking. En 2023 et 2024, quarante talents au total ont ainsi terminé leur scolarité obligatoire et réussi avec succès la transition vers une formation professionnelle ou des études.

¹¹ Les recrutements qui ont résulté du Talent Relationship Management, de l'initiative «Les collaboratrices et collaborateurs recrutent» ou du propre réseau sont également comptabilisés.

Environnement et climat

[GRI 3-3]

La CSS s'efforce de mieux comprendre les conséquences négatives de son activité sur l'environnement et de les maintenir au niveau le plus bas possible. En 2024, l'accent a été mis sur les émissions de gaz à effet de serre et la consommation de ressources.

Les activités commerciales de la CSS génèrent des émissions directes et indirectes de gaz à effet de serre, avec des incidences sur l'environnement. Les biens immobiliers, les actifs immobilisés, la chaîne d'approvisionnement et le comportement en matière de mobilité des collaboratrices et collaborateurs font partie des sources d'émissions. Dans sa stratégie en matière de durabilité, la CSS s'est fixé comme objectif d'arriver à zéro émission nette et veut ainsi apporter sa contribution à une économie à faible émission de carbone et à la réalisation des objectifs climatiques de la Suisse.

Les incidences des activités commerciales de la CSS sur la pollution atmosphérique, l'utilisation des sols et la biodiversité ne sont pas traitées, d'autant plus que les données ne sont pas suffisantes et que l'impact direct de la CSS en tant qu'entreprise de services sur ces deux domaines est jugé faible.

Ce chapitre ne fait pas état des valeurs de l'année sous revue en raison de la disponibilité tardive des données et de leur collecte manuelle. En l'absence d'une mention contraire, les chiffres se rapportent donc à l'année 2023 et les chiffres de l'année précédente à 2022.

Consommation de ressources

	2023	2022
Papier (en tonnes)	1 173	1 351
Déchets (en tonnes) ¹²	212	Données non collectées
Eau (en m ³) ¹²	11 265	Données non collectées
Consommation électrique (en MWh)	6 013	6 225 ¹³

Papier

[GRI 306-3]

En 2023, la CSS a consommé près de 1173 tonnes de papier. Ce volume provient en majeure partie des documents envoyés à la clientèle. La consommation a diminué de 13% par rapport à 2022. En 2022, l'introduction du nouveau logo CSS avait été à l'origine d'une consommation de papier accrue, car il avait fallu réimprimer de nombreux documents. De plus, l'affinement de la base d'enquête en 2023 a entraîné une baisse du niveau de consommation. Le portail client «myCSS» permet par ailleurs de recevoir des documents par voie électronique, ce qui génère des économies de papier. En 2023, 18,3 millions de pages de 7,7 millions de documents ont été exclusivement transmises par voie électronique via le portail client. La CSS a ainsi pu économiser en 2023 près de 103 tonnes de papier, soit 2,8% de plus que l'année précédente. Par des campagnes ciblées pour limiter la consommation de papier, la CSS aimerait souligner les avantages de «myCSS» et encourager les clientes et clients à passer à la correspondance sans papier. La CSS travaille sans arrêt au développement de solutions numériques pour continuer de réduire l'utilisation de papier.

Déchets et eau

[GRI 303-3]

[GRI 306-3]

La consommation d'eau et le volume de déchets pour l'année 2023 de cinq sites CSS importants ont été calculés pour la première fois. Sur ces derniers se trouvent 71% des places de travail de l'entreprise. Leur consommation d'eau pour 2023 a atteint 11 265 m³ au total.¹⁴ Dans la même période, 212 tonnes de déchets ont été produites, constituées

¹² Concerne cinq grands sites, selon le chapitre «Déchets et eau».

¹³ Le chiffre n'a pas été indiqué explicitement dans le rapport de l'année précédente. La consommation électrique totale de 2022 (en MWh) a été calculée après coup et s'élevait ainsi à 6225 après correction des doubles paiements.

¹⁴ La mesure de la consommation d'eau se fait sur la base des informations figurant sur les factures de créanciers. La quantité se rapporte à l'eau provenant de systèmes d'approvisionnement de tiers.

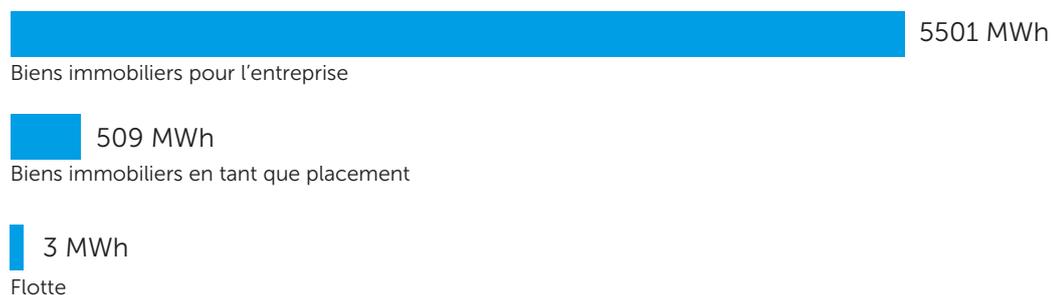
en majeure partie de papier¹⁵ et de carton (148 tonnes) ainsi que d'ordures ménagères¹⁶ (55 tonnes). En raison des procédures différentes d'élimination des déchets, il n'est pas possible pour le moment de collecter pour chaque site des données sur le volume de chaque type de déchets. La CSS met tout en œuvre pour continuer d'améliorer la mesure du volume de déchets et de la consommation d'eau dans la mesure où cela est faisable et judicieux.

Electricité

La CSS dispose pour son activité de 109 biens immobiliers sur une surface totale de 91 642 m².¹⁷ De 5501 MWh, leur consommation d'électricité représente de loin la part globale la plus importante de la CSS. Au sein des biens immobiliers utilisés par l'entreprise, les centres de données sont à l'origine d'une part considérable de la consommation électrique. Comme dans le rapport de l'année précédente, la CSS possède en plus 28 biens immobiliers (surface totale: 66 913 m²), qu'elle conserve uniquement à des fins de placements. Ceux-ci consomment au total 509 MWh d'électricité. La flotte de véhicules de la CSS, qui est également composée de véhicules électriques, ainsi que les trajets Mobility avec des véhicules électriques, consomment proportionnellement moins d'électricité (3 MWh).

[GRI 302-1]
[GRI 302-2]

Consommation électrique en MWh (2023)

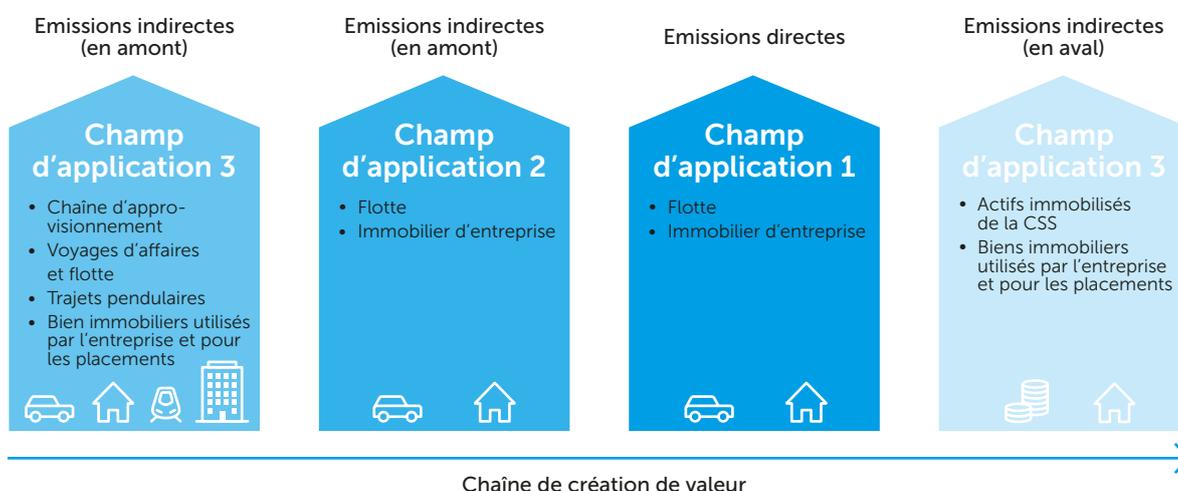


Les biens immobiliers représentent le principal levier pour réduire la consommation électrique. Dans un centre de données, la température moyenne a été relevée pour réduire le besoin énergétique nécessité par le refroidissement. De plus, la chaleur produite par le centre de données du siège principal a été utilisée pour chauffer le bâtiment. La transition vers la technologie LED a été entièrement effectuée sur la plupart des sites.

Emissions de gaz à effet de serre

Les activités commerciales de la CSS génèrent des émissions de gaz à effet de serre. Dans le graphique ci-dessous, ces dernières sont subdivisées schématiquement entre le champ d'application 1 (émissions directes), le champ d'application 2 (émissions indirectes issues de la production d'énergie achetée) et le champ d'application 3 (autres émissions indirectes en amont et en aval).

Sources d'émission de gaz à effet de serre de la CSS par champ selon le «Greenhouse Gas Protocol»



¹⁵ Le volume de vieux papier a été estimé au moyen du nombre de conteneurs.

¹⁶ Les ordures ménagères sont mesurées au moyen des indications figurant sur les décomptes.

¹⁷ Les biens immobiliers appartiennent partiellement à la CSS et dans certains cas, elle est uniquement locataire de l'objet.

La part d'émissions dans les champs d'application 1 et 2 est habituellement relativement faible dans une entreprise de services. Comme le montre le tableau suivant, la majeure partie des émissions de gaz à effet de serre est générée dans le champ d'application 3. Le classement des émissions entre les différents champs d'application se fait selon le «Greenhouse Gas Protocol» (GES). L'objectif de la CSS est de réduire ses émissions directes et en amont à zéro net d'ici 2050 et pour l'atteindre, elle engage des mesures dans les domaines mentionnés.

Emissions de gaz à effet de serre		
Champ d'application 1	2023	2022
Biens immobiliers	686	744 ¹⁸
Flotte de véhicules	1	1
Total champ d'application 1	687	745¹⁸
Champ d'application 2		
Biens immobiliers	110	107 ¹⁸
Flotte de véhicules	< 1	< 1
Total champ d'application 2	110	107¹⁸
Champ d'application 3		
En amont («upstream»)		
Biens immobiliers	226	323 ¹⁸
Chaîne d'approvisionnement	16 702	14 003
Comportement des collaboratrices et collaborateurs pendulaires	2 169	2 098 ¹⁹
Voyages d'affaires	324	282
En aval («downstream»)		
Actifs immobilisés ²⁰	303 408	Données non collectées
Total champ d'application 3	322 829	16 706^{18,19}
Total champs d'application 1 à 3 (en amont)	20 218	17 558

en tonnes CO₂e

Emissions de gaz à effet de serre des champs d'application 1 et 2

Selon les explications du chapitre précédent, ce sont les biens immobiliers qui consomment le plus d'énergie. Ils sont donc à l'origine d'une grande partie des émissions de gaz à effet de serre des champs d'application 1 et 2. Dans le champ d'application 1, les biens immobiliers génèrent 686 tonnes de CO₂e (744 tonnes de CO₂e au cours de l'année précédente). Ce champ d'application englobe les émissions générées par la production de chaleur des biens immobiliers en possession de la CSS (objets d'exploitation et d'investissement). Dans le champ d'application 2, les biens immobiliers sont à l'origine de 110 tonnes d'émissions de CO₂e (107 tonnes de CO₂e au cours de l'année précédente). Ils englobent les émissions provenant de la consommation électrique et du chauffage urbain pour l'ensemble des biens immobiliers de la CSS (objets d'exploitation et d'investissement en possession de la CSS et électricité des objets loués). Les émissions des biens immobiliers ne peuvent être comparées à celles de l'année précédente que de façon limitée, étant donné que la base de données a été adaptée et améliorée, notamment en ce qui concerne les facteurs de conversion.

[GRI 305-1]
[GRI 305-2]

¹⁸ En raison de l'adaptation de l'affectation entre les champs d'application 1, 2 et 3, les valeurs d'émission des biens immobiliers dans les différents champs d'application ne sont pas comparables à celles du rapport de l'année précédente. Le total général des émissions des biens immobiliers figurant dans le rapport de l'année précédente reste toutefois inchangé et est égal à 1174 t CO₂e.

¹⁹ Dans le rapport de l'année précédente, le volume indiqué était de 2139 t. En raison d'une adaptation mineure dans la méthode de calcul appliquée en 2023, la valeur de l'année précédente a été corrigée à la baisse pour améliorer la comparabilité.

²⁰ La couverture représente 78,7% de l'ensemble des actifs immobilisés (sans les biens immobiliers directs ni les liquidités).

Les émissions restantes de gaz à effet de serre des champs d'application 1 et 2, de 1,4 tonne, sont produites par les quatre voitures de tourisme et les trois véhicules utilitaires de la CSS.

Afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre dans les champs d'application 1 et 2, la CSS met avant tout en œuvre des mesures pour les biens immobiliers dont la CSS est propriétaire. Dans ses processus décisionnels et de management, elle prend en considération les aspects liés à la durabilité afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre dans le cycle de vie d'un bien immobilier. Elle met principalement l'accent sur l'acquisition de nouvelles constructions et de biens immobiliers certifiés. Toutefois, l'achat d'anciens bâtiments situés au centre ville doit continuer d'être possible. La norme Minergie-P ou une certification de qualité similaire est visée pour les nouvelles constructions. Pour le projet de construction neuve du siège principal de Lucerne par exemple, l'objectif est d'obtenir la certification LEED (niveau Platinum) pour le bâtiment. Pour les investissements immobiliers aussi, la CSS veut faire le maximum pour respecter les critères mentionnés. Actuellement, un immeuble de placement certifié Minergie-Eco est en cours de construction. Une installation photovoltaïque doit être posée sur sa toiture. De plus, la CSS examine les options d'assainissement des biens nécessitant une rénovation selon les critères de la durabilité économique et écologique. Cela s'applique à la fois à ses biens immobiliers d'entreprise et aux biens immobiliers faisant partie des actifs immobilisés. En 2024, un basculement vers les sources d'énergie renouvelables s'est opéré à chaque fois que possible pour l'approvisionnement électrique des biens immobiliers CSS. Cette mesure de réduction ne se reflète pas encore dans les chiffres de ce rapport.

Méthode de calcul des émissions des biens immobiliers

Il est complexe de collecter des données fiables et complètes sur la consommation énergétique et les émissions de gaz à effet de serre ainsi produites (essentiellement CO₂) des biens immobiliers appartenant à la CSS et sur les sites loués. C'est pourquoi l'empreinte CO₂ a été calculée avec un modèle hybride de données primaires et d'extrapolations, ce qui permet d'évaluer le portefeuille immobilier dans son ensemble.

Pour calculer les émissions de CO₂e, la CSS se fonde sur le standard de la Real Estate Investment Data Association (REIDA).²¹ Pour convertir la consommation (souvent indiquée en kWh) en émissions de CO₂e, les indications des usines hydrauliques et produisant d'autres énergies figurant sur les décomptes ont été utilisées quand elles étaient disponibles. Dans le cas contraire, les facteurs de conversion de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV)²² ont été appliqués.

Emissions de gaz à effet de serre dans le champ d'application 3

[GRI 305-3]

Comme cela est prévisible pour une entreprise d'assurance, la plupart des émissions de gaz à effet de serre proviennent du champ d'application 3, les émissions générées par les actifs immobilisés représentant la majeure partie d'entre elles. Les entreprises dans lesquelles investit la CSS occasionnent dans le cadre de leur activité des émissions de gaz à effet de serre qui sont prises en considération dans le champ d'application 3. Les émissions des actifs immobilisés de la CSS se montent à 303 408 tonnes (champs d'application 1 et 2 des entreprises dans lesquelles la CSS investit). Le calcul se fait sur la base des données de MSCI.²³ La couverture de l'ensemble des actifs immobilisés du Groupe CSS (sans les biens immobiliers directs ni les liquidités) est de 78,7%. L'empreinte carbone (tonnes de CO₂e par million de CHF investi) des différentes catégories de placements est mentionnée dans le tableau suivant. Les indications permettent de comparer entre eux des portefeuilles de différentes tailles.

²¹ REIDA-CO₂e-Report rapport CO₂ Methodische Grundlagen (bases méthodologiques), en allemand: https://www.reida.ch/images/REIDA_pdf/REIDA_CO2_Report_methodische_Grundlagen_V12.pdf. Le calcul est effectué selon les facteurs d'émission REIDA selon l'approche «Location-Based».

²² CO₂-Facteurs d'émission de CO₂ selon l'inventaire des gaz à effet de serre de la Suisse, OFEV: https://www.bafu.admin.ch/dam/bafu/fr/dokumente/klima/fachinfo-daten/CO2_Emissionsfaktoren_THG_Inventar.pdf.download.pdf/Faktenblatt_CO2-Emissionsfaktoren_04-2024_FR.pdf

²³ La méthodologie de MSCI pour le calcul des émissions de gaz à effet de serre des actifs immobilisés se conforme aux «Partnership for Carbon Accounting Financials (PCAF)».

Catégorie de placements

	Intensité des émissions (tCO ₂ e/millions CHF)	
	2023	2022
Actions	59,23	Données non collectées
Emprunts d'entreprises	47,53	Données non collectées
Emprunts d'Etat	203,74	Données non collectées

Actifs immobilisés: le plus grand potentiel de réduction des émissions de gaz à effet de serre dans le champ d'application 3 réside dans les actifs immobilisés. La CSS a donc intensifié progressivement ses efforts de durabilité dans ce domaine, comme le souligne le fait que la CSS est le premier assureur-maladie à être membre de Swiss Sustainable Finance. Les gérantes et gérants de fortune de la CSS doivent également être membres d'au moins une initiative ESG, comme les «Principles for Responsible Investments» (PRI). Avec la première mesure des émissions de gaz à effet de serre des actifs immobilisés et la participation au test climatique PACTA de l'Office fédéral de l'environnement, une base de données transparente a été créée pour des programmes de mesures supplémentaires.

Certaines mesures commencent déjà à porter leurs fruits. Ce rôle actif permet de sensibiliser les entreprises du portefeuille face à leur responsabilité sociale et écologique. La CSS mise donc sur le principe du «stewardship», qu'elle définit comme le fait d'exercer des droits de vote dans le sens des principes de durabilité et d'avoir un dialogue engagé avec la direction des entreprises dans lesquelles elle a investi. Dans le domaine de l'exercice du droit de vote, la CSS collabore avec les agences de notation Inrate et ISS, qui émettent, conformément à leurs directives (ESG)²⁴, des recommandations de vote pour les assemblées générales sur lesquelles la CSS peut se baser. La CSS a adhéré au pool d'engagement de Sustainalytics au sein duquel des investisseurs partageant les mêmes valeurs se regroupent par rapport à la pratique consistant à interpeler la direction des entreprises en portefeuille sur la question du potentiel d'optimisation dans le domaine ESG et à l'inciter à un comportement plus durable. Comme un tel pool détient un plus grand nombre de parts dans les entreprises du portefeuille, il est plus influent.

Comme aucun «Stewardship» crédible n'est plus possible auprès des entreprises exclues du portefeuille, la CSS ne procède à des exclusions que de façon ponctuelle. De façon générale, la CSS applique la liste d'exclusion de l'ASIR²⁵ pour exclure des placements indésirables. Pour les mandats actifs, des critères positifs sont adoptés pour parvenir à améliorer le profil de CO₂. De plus, les mandats actifs de gestion de fortune devraient à moyen terme afficher un score ESG élevé et une intensité des émissions de CO₂ plus faible par rapport aux indices de référence des catégories de placements concernées. Tous les mandats de gestion de fortune sont examinés chaque année par rapport aux critères mentionnés et lors des appels d'offres, il convient de prendre en considération les exigences en matière de durabilité comme critère de sélection.

²⁴ ISS Sustainability Proxy Voting Guidelines: <https://www.issgovernance.com/file/policy/active/specialty/Sustainability-International-Voting-Guidelines.pdf?v=1>, guide Inrate pour l'exercice du droit de vote: https://inrate.com/wp-content/uploads/2023/03/zRating-Voting-Recommendation-Policy_2024.pdf

²⁵ Cette liste est dressée par l'Association suisse pour des investissements responsables (ASIR) et elle englobe environ 34 entreprises déployant leur activité dans le domaine des mines antipersonnel, des armes à sous-munition, des armes nucléaires en dehors du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et d'autres exclusions basées sur la conduite ainsi que douze Etats.

En ce qui concerne la part d'investissements suisses et européens dans le portefeuille de la CSS, on s'attend à ce que l'évolution du marché entraîne une réduction des émissions. Cela tient au fait que les entreprises implantées dans ces pays sont légalement tenues de réduire leurs émissions. Si la part détenue par la CSS dans ces entreprises reste constante, les émissions de CO₂e imputées à la CSS diminueront en conséquence.

Chaîne d'approvisionnement: la deuxième plus grande part des émissions (16 702 tonnes CO₂e)²⁶ est imputable à la chaîne d'approvisionnement de la CSS. Cela englobe les produits et services achetés qui sont nécessaires à l'exercice des activités commerciales.²⁷ Les émissions ont augmenté de 19% par rapport à l'année précédente. Cela s'explique d'une part par les dépenses un peu plus élevées et, d'autre part, par un modèle de calcul affiné. Afin de réduire les émissions dans ce domaine, l'aspect de la durabilité a déjà été intégré dans les critères relatifs aux décisions d'achat. De plus, il est prévu d'introduire en 2025 pour les fournisseurs un «Code of Conduct» contenant des critères de durabilité. La plupart des fournisseurs de la CSS viennent de Suisse. Donc comme pour les actifs immobilisés, on part de l'hypothèse que l'évolution du marché contribuera à la réduction des émissions dans ce domaine.

Mobilité: le comportement en matière de mobilité (trafic pendulaire et déplacements professionnels) des collaboratrices et collaborateurs occasionne des émissions de gaz à effet de serre, qui sont imputées au champ d'application 3. Les émissions occasionnées par les trajets des collaboratrices et collaborateurs de la CSS pour se rendre au travail se montent à 2169 tonnes de CO₂e (+3,4% par rapport à l'année précédente). La hausse s'explique par l'augmentation du nombre de collaboratrices et collaborateurs. L'évaluation des trajets pour se rendre au travail repose sur une enquête représentative de 2023.²⁸ 50% des collaboratrices et collaborateurs se déplacent principalement en voiture, en moto ou en cyclomoteur, et 33% prennent les transports publics. Environ 17% se rendent au travail à pied ou à vélo. Les déplacements professionnels des collaboratrices et collaborateurs génèrent des émissions de gaz à effet de serre, et plus précisément 324 tonnes de CO₂e.²⁹ La hausse par rapport à l'année précédente (2022) s'explique par différents facteurs. Premièrement, les lacunes en matière de données ont pu être comblées, ce qui a amélioré la précision des résultats. D'autre part, les CFF ont utilisé de nouvelles données pour calculer les émissions des déplacements professionnels en train, qui imputent plus d'émissions que l'année précédente à un voyageur-kilomètre parcouru.

Pour réduire les émissions dues au trafic pendulaire, la CSS favorise des offres de mobilité écologiques pour ses collaboratrices et collaborateurs. Durant l'été 2024, un projet pilote a commencé pour encourager la mobilité électrique et réduire les émissions de CO₂e sur le site de Lausanne-Vennes. Des vélos électriques ont été mis à la disposition des collaboratrices et collaborateurs pour se rendre au travail ainsi que des voitures électriques pour leurs déplacements professionnels. Cela leur a permis d'utiliser moins souvent leur voiture. L'offre a connu un franc succès, et l'expérience a été positive. Au siège principal de Lucerne, les vélos de Nextbike sont à la disposition des collaboratrices et collaborateurs. De plus, la CSS donne la possibilité à ses collaboratrices et collaborateurs d'effectuer une partie de leurs tâches en télétravail. A la fin 2024, la CSS s'est installée dans ses nouveaux locaux situés au centre de Lugano. Les collaboratrices et collaborateurs peuvent ainsi prendre les transports publics pour aller travailler. A l'avenir, il faudra si possible aussi emprunter les transports publics pour les déplacements professionnels, ce qui profitera à l'environnement. Les apprenties et apprentis reçoivent tous un abonnement général pour la durée de leur formation. Grâce aux déplacements professionnels en train plutôt qu'en voiture, il a été possible d'économiser en 2023 des émissions de gaz à effet de serre à hauteur d'environ 165 tonnes³⁰ de CO₂e.

Biens immobiliers: la CSS peut uniquement avoir un impact limité sur les émissions des biens immobiliers du champ d'application 3 (chauffages des biens immobiliers occupés par la CSS en tant que simple locataire). De 226 tonnes de CO₂e (année précédente: 323 tonnes), elles représentent la plus faible part d'émissions du champ d'application 3 auprès de la CSS.

²⁶ Calcul selon la méthode basée sur les dépenses et le modèle de macrodonnées du WifOR Institute.

²⁷ Les dépenses liées à la chaîne d'approvisionnement en amont de 2023 ont été prises en considération. Elles se montaient à 168 millions de francs.

²⁸ Le taux de participation à l'enquête était de 75%. La conversion en CO₂e a été effectuée à l'aide de «mobitool».

²⁹ Les données ont été collectées au moyen des décomptes des frais, de l'enquête auprès du personnel et des indications des CFF. La conversion en CO₂e a été effectuée à l'aide de «mobitool» (facteurs V3.0) (<https://www.mobitool.ch/>).

³⁰ L'indication provient du calcul des CFF.

Plan de transition

[GRI 3-3]
[GRI 305-5]

La CSS a élaboré un plan de transition afin d'apporter sa contribution à un avenir sobre en carbone. Celui-ci indique quels objectifs la CSS se fixe en matière de réduction des gaz à effet de serre et par quelles mesures elle entend les atteindre.

Les objectifs de réduction des gaz à effet de serre de la CSS s'appuient sur les objectifs climatiques de la Suisse³¹ et se présentent de la manière suivante:

- **Jusqu'en 2035:** réduction des émissions de CO₂e de 50% par rapport à l'année de référence 2023
- **Jusqu'en 2050:** zéro émission nette de CO₂e (champs d'application 1, 2, 3, le dernier en amont)

Par analogie à l'objectif que la Suisse s'est fixé, la CSS poursuit l'objectif, pour les actifs immobilisés (émissions du champ d'application 3 en aval), d'une mise en concordance avec un développement à faible émission de carbone et résistant au changement climatique.

Pour atteindre ces objectifs, la CSS a développé un catalogue de mesures qui agit sur les quatre principaux facteurs d'émission de la CSS:

Facteurs d'émission	Attribution	Mesures
Biens immobiliers	Champs d'application 1, 2 et 3 (en amont)	<ul style="list-style-type: none">• Analyse détaillée du portefeuille immobilier• Passage aux énergies renouvelables• Rénovations et projets de nouvelle construction• Mesures d'économie pour le chauffage et l'électricité
Chaîne d'approvisionnement	Champ d'application 3 (en amont)	<ul style="list-style-type: none">• Amélioration de la disponibilité et de la qualité des données• Pondération plus importante de la durabilité lors de la sélection des fournisseurs• Adaptation des contrats pour les fournisseurs existants et les nouveaux fournisseurs
Mobilité	Champ d'application 3 (en amont)	<ul style="list-style-type: none">• Elaboration d'un concept de mobilité pour promouvoir des moyens de transport durables pour le trafic pendulaire et les déplacements professionnels• Adaptation des infrastructures et des conditions de travail pour promouvoir la mobilité durable
Actifs immobilisés (Champs d'application 1 et 2)	Champ d'application 3 (en aval)	<ul style="list-style-type: none">• Amélioration de la disponibilité et de la qualité des données• Intégration renforcée des critères ESG dans les mandats de gestion de fortune• Exercice des droits de vote et collaboration avec les entreprises du portefeuille (dialogue avec la direction)• Exclusions en cas de non-réalisation des objectifs et de non-respect des directives

³¹ Les objectifs climatiques de la Suisse sont tirés de la loi fédérale sur les objectifs en matière de protection du climat, sur l'innovation et le renforcement de la sécurité énergétique (LCI) et de la Stratégie climatique de la Suisse (2021). Les objectifs qui y sont mentionnés ont été adaptés sur la base des dernières données de l'inventaire des gaz à effet de serre de la Suisse (2022), afin de formuler des objectifs comparables pour la CSS.

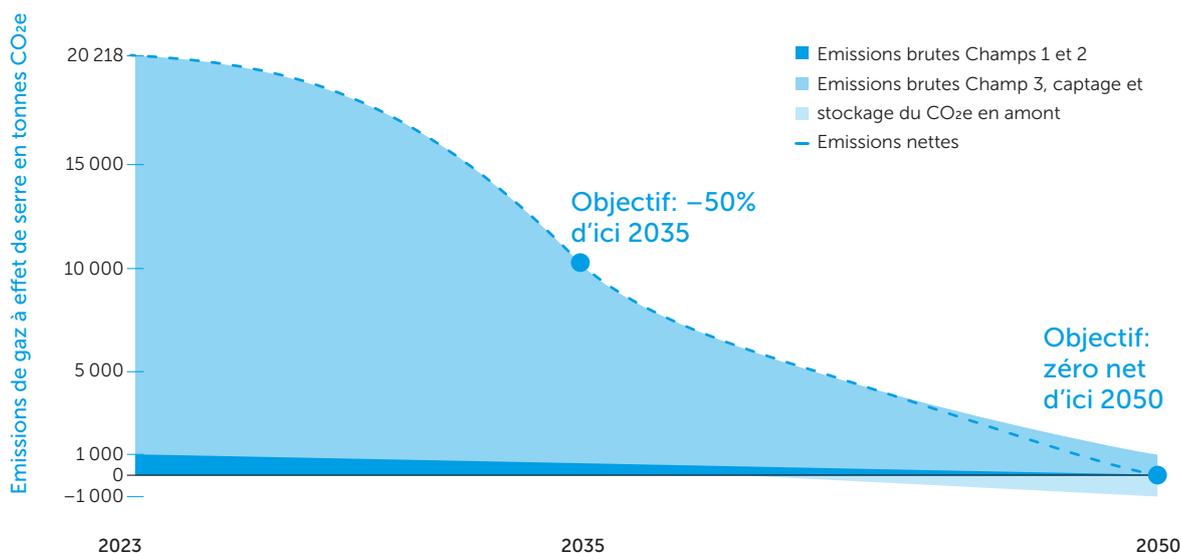
La hiérarchisation et la mise en œuvre de ces mesures interviennent en trois phases:

- **A court terme (jusqu'en 2030):** amélioration de la disponibilité et de la qualité des données de même qu'utilisation des initiatives déjà en cours ou planifiées pour la réalisation des réductions d'émissions.
- **A moyen terme (2030 à 2039):** mise en œuvre des mesures ayant la priorité absolue (effet important et/ou rapide) pour réaliser des réductions considérables dans tous les domaines, et planification de mesures supplémentaires.
- **A long terme (2040 à 2050):** mise en œuvre de mesures supplémentaires pour réduire les émissions et compenser les émissions non évitables par le captage et le stockage des gaz à effet de serre.

Tandis qu'il est tout à fait possible d'influer sur les émissions du champ d'application 1 en engageant soi-même des mesures, l'évolution du marché a également été prise en considération dans les champs d'application 2 et 3, en plus des mesures de la CSS susmentionnées. Celle-ci est intégrée de façon modérée dans le calcul du champ d'application 2 (p. ex. réduction des émissions provenant de l'électricité ou du chauffage urbain achetés au réseau), en plus des mesures de la CSS. Dans le champ d'application 3, une pondération plus forte est attribuée à l'évolution du marché (p. ex. réductions d'émissions chez les fournisseurs et dans le portefeuille d'investissement), car l'influence directe de la CSS sur les émissions est ici plus faible. La réduction ne se fait donc pas de façon linéaire dans le temps, avec un léger retard à court terme et une légère accélération à moyen terme.

A partir des objectifs et de l'évolution du marché escomptée, le plan de transition indique par quelles mesures la CSS entend réduire ses émissions jusqu'en 2050:

Plan de transition



Dans les actifs immobilisés (champ d'application 3 en aval), la CSS contribue par diverses mesures (voir chapitre «Emissions de gaz à effet de serre dans le champ d'application 3») à un développement à faible émission de carbone et résistant au changement climatique. Comme l'évolution du marché joue un rôle important dans ce domaine, il est difficile d'évaluer l'évolution des émissions, en particulier à long terme.

Le plan de transition est adapté en permanence à l'évolution des priorités stratégiques et aux évolutions survenues dans l'environnement de la CSS. Cela permet de contrôler activement la transition vers un avenir sobre en carbone.

Index de contenu GRI et CO

La CSS a dressé son rapport au sujet des points contenus dans l'index GRI suivant pour la période du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024 en se référant aux normes GRI.

L'index ci-dessous englobe les renvois aux contenus traités selon l'art. 964a ss CO et le rapport TCFD. Les chiffres indiqués correspondent aux aspects suivants:

Art. 964a ss code des obligations (CO):	Task Force on Climate-related Financial Disclosures (TCFD)
1 = Questions environnementales, notamment les objectifs CO ₂	G = Gouvernance
2 = Questions sociales	S = Stratégie
3 = Questions de personnel	R = Gestion des risques
4 = Respect des droits de l'homme	C = Indicateurs et objectifs
5 = Lutte contre la corruption	
6 = Devoirs de diligence et transparence en matière de minerais et de métaux provenant de zones de conflit et en matière de travail des enfants ³²	

Informations générales

Indicateur GRI	Élément d'information	Rapport sur la durabilité (page)	Rapport de gestion (page)	Art. 964 CO	TCFD
2-1	Détails de l'organisation	→ 5	→ 68		
2-2	Entités incluses dans le reporting de durabilité de l'organisation	→ 5			
2-3	Période, fréquence et point de contact du reporting	→ 5			
2-4	Rectification ou reformulation des informations	→ 5			C
2-5	Assurance externe	→ 5			

Activités et collaborateurs/-trices

2-6	Activités, chaîne de création de valeur et autres relations d'affaires	→ 6, 20, 24		4	
2-7	Personnes salariées	→ 25, 26, 27		4	
2-8	Collaborateurs/-trices qui ne sont pas des employés/es	→ 25		3	

Gestion d'entreprise

2-9	Structure et composition de la gouvernance	→ 15	→ 68		G
2-10	Nomination et sélection des membres de l'organe de gouvernance le plus élevé	→ 15	→ 68	5	G
2-11	Présidence de l'organe de gouvernance le plus élevé		→ 68		
2-12	Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans la supervision de la gestion des impacts	→ 15			G
2-13	Délégation de la responsabilité de la gestion des incidences	→ 15			G
2-14	Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans le reporting de durabilité	→ 15			G
2-15	Conflits d'intérêts	→ 16		5	
2-16	Communication des préoccupations majeures	→ 15			
2-17	Connaissance partagée de l'organe de gouvernance le plus élevé	→ 15			G
2-18	Evaluation de la performance de l'organe de gouvernance le plus élevé	→ 15			
2-19	Politiques de rémunération		→ 74		
2-20	Processus de détermination de la rémunération		→ 74		

³² La CSS ne met pas en libre circulation en Suisse ni ne traite des minerais et métaux provenant de zones de conflit (dans le sens de l'art. 964j, al. 1, ch. 1, CO et de l'ODITr). Les obligations de rendre compte et les devoirs de diligence en matière de minerais et de métaux provenant de zones de conflit ne sont donc pas applicables. Le présent rapport ne concerne que le travail des enfants.

Stratégie, politiques et pratiques

2-22	Déclaration sur la stratégie de développement durable	→ 14		S
2-23	Engagements politiques	→ 16, 17	4	
2-24	Intégration des engagements politiques	→ 16		
2-25	Processus de remédiation des impacts négatifs	→ 16	5	
2-26	Mécanismes permettant de demander conseil et de soulever des préoccupations	→ 16		
2-28	Adhésions à des associations et groupes d'intérêt	→ 8, 19		

Engagement des parties prenantes

2-29	Approche de l'engagement des parties prenantes	→ 7-8		
2-30	Négociations collectives	→ 27	3	

Thèmes pertinents

3-1	Processus pour déterminer les thèmes pertinents	→ 10		S
3-2	Liste des thèmes pertinents	→ 10, 11		

Gestion d'entreprise

3-3	Gestion des thèmes pertinents	→ 15-17	4, 5, 6	G, R
-----	-------------------------------	---------	---------	------

Système de santé

3-3	Gestion des thèmes pertinents	→ 18-21	2, 5	
-----	-------------------------------	---------	------	--

Individus et santé

3-3	Gestion des thèmes pertinents	→ 22-24	2	
-----	-------------------------------	---------	---	--

Collaboratrices et collaborateurs

3-3	Gestion des thèmes pertinents	→ 25-29	3	
401-2	Avantages accordés aux salarié/es à temps plein et non aux employé/es temporaires ou à temps partiel	→ 27-28	3	
401-3	Congé parental	→ 27	3	
403-6	Promotion de la santé des collaboratrices et collaborateurs	→ 25-26	3	
404-1	Nombre moyen d'heures de formation initiale et continue par année et par collaborateur/-trice	→ 29	3	
404-2	Programmes de mise à niveau des compétences des employé/es et programmes d'aide à la transition	→ 27-28, 29	3	
405-1	Diversité des organes de gouvernance et des collaborateurs/-trices	→ 26, 27-28	2	
405-2	Ratio du salaire de base et de la rémunération des femmes et des hommes	→ 27-28	2	
406-1	Cas de discrimination et mesures correctives prises	→ 26	2	

Environnement et climat

3-3	Gestion des thèmes pertinents	→ 30-37	1	C
302-1	Consommation énergétique au sein de l'organisation	→ 31	1	C
302-2	Consommation énergétique en dehors de l'organisation	→ 31	1	C
303-3	Consommation d'eau	→ 30-31	1	C
305-1	Emissions directes de GES (champ d'application 1)	→ 32-33	1	C
305-2	Emissions énergétiques indirectes de GES (champ d'application 2)	→ 32-33	1	C
305-3	Autres émissions énergétiques indirectes de GES (champ d'application 3)	→ 33-35	1	C
305-5	Réduction des émissions de GES	→ 36-37	1	C
306-3	Déchets générés	→ 30-31	1	C

